



**HAL**  
open science

## Accord des participes passés

Sarah De Vogüé

► **To cite this version:**

Sarah De Vogüé. Accord des participes passés. Licence. J'améliore mon français écrit - Modules de français pour les études supérieures, [http://uoh.univ-montp3.fr/j\\_ameliore\\_ma\\_maitrise\\_du\\_francais/portail/](http://uoh.univ-montp3.fr/j_ameliore_ma_maitrise_du_francais/portail/), France. 2018. hal-04518442

**HAL Id: hal-04518442**

**<https://hal.science/hal-04518442>**

Submitted on 23 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Accord des participes passés

***J'améliore mon français écrit***  
*Modules de français pour les études supérieures*

SARAH LUPINKO DE VOGÜÉ - LABORATOIRE MoDYCo -  
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

# Table des matières

---

<b>Objectifs</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>I. Sans auxiliaires</b>	<b>5</b>
1. Exercice : Comprendre.....	5
2. À vos stylos !.....	6
3. Participes passés sans auxiliaires.....	6
4. Exercice : Accord ou pas ?.....	8
<b>II. Avec être 1 : les verbes non pronominaux</b>	<b>10</b>
1. Exercice : Comprendre.....	10
2. À vos stylos !.....	11
3. Accord avec le sujet.....	12
4. Exercice : être et les accords.....	13
<b>III. Avec avoir</b>	<b>14</b>
1. Exercice : Comprendre.....	14
2. À vos stylos !.....	15
3. Accord avec le complément d'objet direct antéposé.....	16
4. Exercice : avoir et les accords.....	19
<b>IV. Avec être 2 : les verbes pronominaux</b>	<b>21</b>
1. Exercice : Comprendre.....	21
2. À vos stylos !.....	22
3. Un peu d'avoir, un peu d'être.....	24
4. Exercice : L'essentiel, le sujet et l'objet.....	27
<b>V. À la recherche de la véritable règle</b>	<b>28</b>
1. Exercice : Comprendre.....	28
2. À vos stylos !.....	29
3. Une seule règle et .. un peu de flou.....	30
4. Exercice : Une seule méthode .....	33
<b>Conclusion</b>	<b>35</b>
<b>Solution des exercices</b>	<b>36</b>

# Objectifs

La question de l'**accord du participe passé** est souvent présentée comme étant la grande question de l'orthographe du français.

Dans les faits, les erreurs d'accord de ce type se rencontrent moins fréquemment qu'on ne le dit, parce qu'on n'a pas tant d'occasions que cela de les faire.

Quoi qu'il en soit, le but de ce module est de vous réconcilier avec ces accords, si d'aventure vous étiez fâché.e.

Et pour cela, après avoir revu les grandes règles d'accord telles qu'on les connaît, dans toutes les configurations où l'on peut trouver des participes passés,

on donnera ...ce qui s'avère être **LA VÉRITABLE RÈGLE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.**

On verra ainsi que le problème central que l'on a avec ces participes passés n'est pas très différent de celui que l'on a avec les participes présents : on ne sait pas si le participe doit s'accorder ou pas, parce que l'on ne sait pas si l'on a affaire ... à un verbe ou à un adjectif.

# Introduction

Le problème des participes, que ce soit les participes présents ou les participes passés, est que ce sont des **verbes**, avec une certaine forme, mais qui se confondent avec des **adjectifs**, pouvant recevoir **e** du féminin et **s** du pluriel comme tous les adjectifs.

C'est ce double statut qui explique tous les ennuis que l'on peut avoir avec eux.

Une fois cela compris, les règles d'accord s'avèrent beaucoup moins difficiles que prévu.

Vous trouverez ici :

- une présentation des règles d'accord des participes passés employés
  - sans auxiliaire
  - après l'auxiliaire **être**, du moins lorsque le verbe n'est pas un verbe pronominal
  - après l'auxiliaire **avoir**
  - dans des **verbes pronominaux**
- LA VÉRITABLE RÈGLE D'ACCORD DES PARTICIPES PASSÉS

Bien entendu, vous ne faites que ce qui vous paraît utile dans cet ensemble : les explications données vont être nombreuses, les exercices variés, avec beaucoup de répétitions pour que chacun puisse intégrer les règles découvertes ; n'hésitez pas à sauter ce qui ne vous pose pas de problème particulier.

# I. Sans auxiliaires

## Objectifs

Pour comprendre comment procède l'accord des participes passés, il est important de tenir compte de tous les emplois des participes passés, y compris ceux - nombreux - où le participe passé est employé sans auxiliaire.

Or dans ces emplois sans auxiliaire, le participe passé ne pose presque aucun problème. Contrairement à ce qui a été vu pour le participe présent, il n'y a pas deux cas de figure, mais un seul : le participe passé s'accorde (presque toujours), parce qu'il a, plus que le participe présent, un comportement fondamentalement adjectival.

## 1. Exercice : Comprendre

[Solution n°1 p 38]

*On commence par le cas très fréquent de participes passés employés sans aucun auxiliaire. Rien là n'est difficile, sauf pour quelques exceptions. Comprendre le sens de ces exceptions va nous permettre de mieux comprendre ce qui est en jeu dans cette affaire d'accord.*

N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce qui peut vous aider à choisir ou non d'accorder.

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

### D'étranges exceptions

*Dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé : vous allez voir que la réponse est facile, mais qu'il y a des exceptions au comportement assez étrange.*

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Ses amis parti [ ], il est allé se reposer.

Invité [ ] au mariage, ils ont dû s'acheter des habits.

Les abat-jours dispensaient une lumière tamisé [ ].

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint [ ] les photocopies demandé [ ].

Lisez la lettre ci-joint [ ].

Tous avaient pris du café, excepté [ ] les enfants.

Tous avaient pris du café, les enfants excepté [ ] .

## 2. À vos stylos !

**Au travers de l'exercice qui précède, vous avez pu découvrir ou redécouvrir le problème général des participes sans auxiliaires et le cas particulier des participes qui ne s'accordent pas toujours.**

**Il vous faut maintenant bien vous approprier ces deux points. A vous de jouer : répondez aux questions qui suivent, usez et abusez des indices ... et essayez de formuler vous-mêmes règles et explications.**

**PRENEZ UN STYLO ET UN PAPIER ... ET ESSAYEZ DES RÉPONSES, QUE VOUS POURREZ AMÉLIORER AU FUR À MESURE DES INDICES.**

**Vous pourrez alors comparer avec la solution qui donne la réponse pour chaque question.**

ET SI VOUS NE TROUVEZ PAS MALGRÉ LES INDICES, NE VOUS INQUIÉTEZ PAS : TOUTES LES RÉPONSES SONT DANS LE CORRIGÉ DE L'EXERCICE QUI PRÉCÈDE ; IL VOUS SUFFIT D'ALLER RECHERCHER DANS CE CORRIGÉ.

### Question

[Solution n°2 p 39]

Est-ce que les participes passés employés sans auxiliaire s'accordent ?

### Indices :

Lorsque employés sans auxiliaires, les participes passés se trouvent pour la plupart dans des positions où l'on pourrait trouver des adjectifs.

Quelques participes passés peuvent apparaître aussi avant le groupe nominal sur lequel ils portent : *Ci-joint une lettre.*

Ce sont des participes qui font moins référence à un état qu'à l'acte que l'on est en train d'effectuer en les employant (on informe le lecteur des éléments que l'on joint).

Pour ces participes, la position joue un rôle déterminant dans la question de l'accord.

**Voilà, vous avez fait le tour de ce qu'il faut retenir concernant les emplois sans auxiliaires. Pour finir de bien vous imprégner de ces quelques points, lisez attentivement la fiche récapitulative qui suit.**

SI VOUS LE DÉSIREZ, VOUS POUVEZ IMPRIMER CETTE FICHE ET LA CONSERVER !

### 3. Participes passés sans auxiliaires

#### Fondamental : Des fonctions d'adjectifs

Les participes passés, lorsqu'ils sont sans auxiliaires, s'accordent systématiquement, qu'ils soient :

épithètes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des liaisons <b>interdites</b></li> <li>• des retards <b>rattrapés</b></li> </ul>
apposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parties</b> depuis longtemps, elles ont beaucoup voyagé</li> <li>• Ces lettres, <b>écrites</b> avec soin, devraient te plaire.</li> </ul>
attributs du sujet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elles sont <b>blessées</b>.</li> <li>• Elles reviennent <b>surprises</b>.</li> </ul>
attributs du complément d'objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je les crois <b>conquises</b>.</li> <li>• Cela les laisse <b>épuisés</b>.</li> </ul>
attributs de groupes nominaux en incise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sa lettre <b>écrite</b>, il l'a envoyée.</li> <li>• Les vacances <b>terminées</b>, il a décidé de revenir chez lui.</li> <li>• Il a décidé, les vacances <b>terminées</b>, de revenir chez lui.</li> </ul>

Dans tous les cas, ils fonctionnent comme des adjectifs, et s'accordent donc comme des adjectifs.

#### Fondamental : Des comportements d'adjectifs

De fait ils s'interprètent comme des adjectifs : ils font référence à un état ou une propriété. Et ils ont un comportement d'adjectif :

Ils <b>n'ont pas de sujet</b> mais, comme tout adjectif, ils <b>qualifient un groupe nominal</b> .
Ils n'admettent pas de formes pronominales : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>*se fatigué</b></li> </ul>
A la forme négative, ils doivent être <b>précédés par l'adverbe de négation</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>*ne fatigué pas</b></li> <li>• <b>pas fatigué</b></li> </ul>
Les adverbes qui les modifient les précèdent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un voyage <b>très attendu</b></li> </ul>

Qu'ils s'accordent comme des adjectifs est donc normal.

### Attention : Exceptions : des participes à valeur verbale

Les cas où les participes passés ne s'accordent pas quoiqu'ils soient sans auxiliaire, sont des cas réputés marginaux, relevant d'expressions presque figées, s'apparentant pour certains à une forme de vocabulaire juridique ou logique : il s'agit de participes comme *ci-joint*, *vu*, *y compris*, *non compris*, *ci-inclus*, *attendu*, *excepté*, *passé* :

- *Ci-joint quelques lettres intéressantes / Y compris trois livres / Vu les dégâts qu'elle a causés / Passé trois heures et quart ...*

Ces participes particuliers sont souvent à peine identifiés comme des participes alors qu'il s'agit bien des participes passés des verbes *joindre*, *voir*, *comprendre*, *inclure*, *attendre* et *passer*.

Certains d'entre eux au moins ont **une interprétation qui est de fait plus verbale qu'adjectivale** :

- c'est le cas notamment de *ci-joint* et *ci-inclus* qui semblent effectuer le geste même de joindre ou d'inclure auxquels ils font référence.

Le groupe nominal qui les suit fait plutôt fonction de complément d'objet direct des verbes en question :

- *Ci-joint quelques lettres intéressantes* : *quelques lettres intéressantes* est le complément d'objet direct du verbe *joindre*.
- *Vu les dégâts qu'elle a causés* : *les dégâts qu'elle a causés* est le complément d'objet direct du verbe *voir*.

Une autre particularité de ces participes est que leur invariabilité **n'est de règle que lorsqu'ils précèdent le groupe nominal sur lequel ils portent** : il redevient possible de les accorder dès lors qu'ils sont postposés au groupe nominal auquel ils sont associés :

- *Les lettres ci-jointes sont à lire d'urgence / Les lettres comprises dans cet envoi / les problèmes vus lors de cette réunion / les heures passées en réunion.*

De fait, postposés, ils retrouvent **une interprétation adjectivale** : des épithètes qualifiant les groupes nominaux en question :

- *Les lettres ci-jointes* : *ci-jointes* est épithète du nom *lettres*
- *les problèmes vus lors de cette réunion* : *vus lors de cette réunion* est épithète du nom *problèmes*.

## 4. Exercice : Accord ou pas ?

[Solution n°3 p 39]

**Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.**

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

Son amie parti [ ] et les invités commençant à s'ennuyer, il est rentré leur tenir compagnie.

Vu [ ] la situation, nous ne pouvons pas insister.

La situation vu [ ] ci-dessus a bien montré qu'il ne fallait jamais insister.

Couché [ ] sur son coussin, ma sœur haletait un peu, en écoutant le bruit de la ruche.

Tous avaient pris du café, excepté [ ] les enfants.

Tous avaient pris du café, les enfants excepté [ ] .

Cette cigarette à demi fumé [ ] sonnait le glas de ses bonnes résolutions.

Ses cheveux coupé [ ] , elle ressemblait à un garçon.

Tétanisé [ ] , il ne parvenait pas à lui emboîter le pas.

Ils seront dix-huit pour fêter cet anniversaire, y compris [ ] sa belle-fille.

Tous seront là, ses cousines compris [ ] .

Etant donné [ ] la sensibilité du sujet traité par le rapport, il est d'avis qu'il vaudrait mieux surseoir à statuer sur la publication. (D'après rapport Sénat)

Il a toutefois mis en garde contre le risque qui consisterait, une fois l'alerte donné [ ] , à se défausser sur les élus locaux pour agir.(D'après rapport Sénat)

# II. Avec être 1 : les verbes non pronominaux

## Objectifs

Venons-en aux participes passés employés en relation avec le verbe *être* utilisé comme auxiliaire. Dans un premier temps, nous laissons de côté le cas des verbes pronominaux, qui se conjuguent aussi avec l'auxiliaire *être*, mais qui appellent un raisonnement différent. Nous nous en tenons au cas des verbes non pronominaux, réputé plus facile.

On va voir qu'il y a là aussi une complication, qui ne pose aucun problème à la plupart des gens, mais qui peut semer le doute pour certains : il s'agit de cas où ... on peut hésiter pour savoir si l'on a affaire à l'auxiliaire *être* ou à l'auxiliaire *avoir*.

## 1. Exercice : Comprendre

[Solution n°4 p 40]

Que se passe-t-il quand l'auxiliaire est être ? Comment reconnaît-on que l'auxiliaire est être ? Telles sont les questions, a priori très simples, sur lesquelles nous allons travailler brièvement dans l'exercice qui suit.

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce que l'exercice vous aura permis de mettre en évidence.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

### Être ou pas être ?

Elle est arrivé [ ] tard dans la nuit, alors que les habitants étaient endormi [ ] .

Elles sont invité [ ] à participer à une randonnée.

Sont visé [ ] en priorité les interconnexions entre notre réseau et les réseaux espagnol, belge et italien.

Mathilde et Isabelle se sont téléphoné [ ] .

Ne t'inquiète pas, elles vont arriver. Elles auront juste été un peu retard [é | ée | és | ées] au collègue.

Ils restent blessés malgré les paroles réconfortantes que nous leur avons adressées.

## 2. À vos stylos !

**Au travers de l'exercice qui précède, vous avez pu découvrir ou redécouvrir la règle d'accord lorsque les participes passés sont employés avec l'auxiliaire être, tout en prenant bien conscience des difficultés que l'on peut avoir pour identifier les situations dans lesquelles cette règle s'applique : problème des verbes pronominaux, problème des formes composées de l'auxiliaire, problème des constructions attributives où la règle s'étend à tous les verbes d'état.**

**Il vous faut maintenant bien vous approprier ces différents points. A vous de jouer : répondez aux questions qui suivent, usez et abusez des indices ... et essayez de formuler vous-mêmes règles et explications.**

**PRENEZ UN STYLO ET UN PAPIER ... ET ESSAYEZ DES RÉPONSES, QUE VOUS POURREZ AMÉLIORER AU FUR À MESURE DES INDICES.**

**Vous pourrez alors comparer avec la solution qui donne la réponse pour chaque question.**

ET SI VOUS NE TROUVEZ PAS MALGRÉ LES INDICES, NE VOUS INQUIÉTEZ PAS : TOUTES LES RÉPONSES SONT DANS LE CORRIGÉ DE L'EXERCICE QUI PRÉCÈDE ; IL VOUS SUFFIT D'ALLER RECHERCHER DANS CE CORRIGÉ.

### Question 1

[Solution n°5 p 42]

Quels sont les cas où un participe passé est employé avec le verbe **être** ?

#### Indices :

Pensez aux temps composés. Dans quels cas utilise-t-on le verbe **être** comme auxiliaire ?

Pensez aux verbes pronominaux. Avec quel auxiliaire font-ils leurs temps composés ?

Pensez au passif. Comment met-on un verbe au passif en français ?

Pensez aux attributs du sujet. Un participe passé peut-il être employé comme attribut du sujet ? Quels sont les verbes qui peuvent relier un attribut à son sujet ?

### Question 2

[Solution n°6 p 42]

Quels sont les cas où le participe passé s'accorde avec le sujet ?

#### Indices :

Ce sont des cas où le participe passé s'emploie avec le verbe **être** ou avec tout autre verbe d'état.

Le verbe **être** en question peut lui-même être à une forme simple ou à une forme composée.

Il y a cependant une configuration où le participe passé s'emploie avec l'auxiliaire **être** et où il ne s'accorde pourtant pas nécessairement avec son sujet.

Pensez à *elles se sont téléphoné*.

**Voilà, vous avez fait le tour de ce qu'il faut retenir concernant les conditions d'application de la règle d'accord avec le sujet. Pour finir de bien vous imprégner de ces différents points, lisez attentivement la fiche récapitulative qui suit.**

SI VOUS LE DÉSIREZ, VOUS POUVEZ IMPRIMER CETTE FICHE ET LA CONSERVER !

### 3. Accord avec le sujet

#### **Fondamental : Les formes en être**

Employé avec l'auxiliaire **être**, le participe passé permet de construire les temps et modes composés de certains verbes :

Certains verbes d'état tels <b>devenir, rester, naître, mourir</b> , etc. :	<i>Hier, elle EST <b>restée</b>.</i> <i>Il ETAIT <b>devenu</b> irascible avec le temps.</i> <i>Elles SERAIENT <b>mortes</b> de rire.</i>
Certains verbes de mouvement comme <b>partir, descendre, passer, sortir</b> , etc. :	<i>Vous SEREZ <b>partis</b> à ce moment-là.</i> <i>Quand les voisins FURENT <b>descendus</b>, ils répondirent.</i> <i>Je veux que tu SOIS <b>passée</b> les voir avant 5h.</i> <i>SOIS <b>sorti</b> à 5h.</i>
Tous les verbes pronominaux :	<i><b>Ils se SONT</b> téléphonés.</i> <i><b>Elle s'en ETAIT</b> souvenue à temps.</i> <i><b>Vous vous SEREZ</b> compris entre vous.</i> <i>Il faut que <b>tu te SOIS</b> habillé quand ils arrivent.</i>

Il permet aussi de construire le passif de beaucoup des autres verbes, quel que soit le temps et le mode :

<b>répartir, adorer, embaucher, arrêter</b> , etc.	<i>Les copies SONT <b>réparties</b> entre les correcteurs.</i> <i>Vous ETIEZ <b>adorés</b>.</i> <i>Il faut que tu SOIS <b>embauchée</b> au plus vite.</i> <i>Tu SERAIS <b>arrêté</b> au bout de 5 minutes.</i>
--	---

#### **Attention : Le cas particulier des verbes pronominaux**

Pour décrire les principes qui président à l'accord du participe passé, il faut **traiter à part le cas des verbes pronominaux** : bien que ceux-ci utilisent tous l'auxiliaire **être** pour former leurs temps composés, les règles d'accord du participe passé ne sont pas les mêmes que pour les autres cas d'association avec l'auxiliaire **être**.

Les verbes pronominaux font par conséquent l'objet d'une présentation particulière : voir la fiche qui leur est consacrée plus loin dans le même module.

## Fondamental : La règle

Hormis les cas où il s'agit d'un verbe pronominal, les participes passés associés à l'auxiliaire **être** s'accordent toujours en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Employé avec l'auxiliaire **être**, le participe passé se comporte par conséquent **comme un adjectif** - du moins pour les verbes non pronominaux.

On peut même considérer qu'il se comporte alors exactement comme un adjectif attribut, avec dans les deux cas, le verbe **être** :

- soit auxiliaire
- soit servant de verbe introducteur d'attribut.

## Attention

Le verbe **être** peut lui-même se conjuguer à un temps composé. Il se trouve que c'est l'auxiliaire **avoir** qui est alors utilisé :

- **elle a été, vous aviez été, tu auras été, ils eurent été, nous ayons été, aie été, ayant été, etc.**

Associés à un participe passé, on peut ainsi avoir deux auxiliaires qui se suivent :

- **elles ont été invitées**

En fait, le verbe **inviter** est bien ici conjugué avec l'auxiliaire **être**, qui se trouve être lui-même à un temps composé. Par conséquent, c'est alors la règle pour les participes conjugués avec l'auxiliaire **être** qui s'applique : le participe s'accorde avec le sujet et il ne faut pas tenir compte de la présence de l'auxiliaire **avoir**.

## 4. Exercice : être et les accords

[Solution n°7 p 42]

**Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.**

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

La cuillère est tombé [ ] dans le pot de confiture.

Nous sommes arrivé [ ], Laurent et moi, par cette petite route de campagne.

Cette somme t'est du [ ].

Sont visé [ ] en priorité les interconnexions entre notre réseau et les réseaux espagnol, belge et italien.

Cependant, il est singulier que des informations essentielles soient ainsi divulgué [redacted] dans la presse bien avant la publication.

Ne t'inquiète pas, elles vont arriver. Elles auront juste été un peu retardé [redacted] au collège.

Si la pelouse avait été tondu [redacted] plus régulièrement, elle serait plus belle.

# III. Avec avoir

## Objectifs

Attaquons-nous maintenant à l'accord des participes passés employés avec l'auxiliaire **avoir** : ce cas de figure pose des problèmes sérieux à nombre de gens, soit parce qu'ils ont oublié la règle, soit parce qu'ils ne l'ont pas comprise, soit encore parce qu'ils ont cru la comprendre et qu'ils l'ont retenue dans une version déformée.

Pourtant la règle est simple. Et surtout, elle a du sens ! Mais de ce sens, il ne sera question que dans la dernière section de ce module. Pour l'instant, on révisé !

## 1. Exercice : Comprendre

[Solution n°8 p 43]

Toute la difficulté vient du fait qu'il est des cas où il faut faire l'accord et des cas où il ne faut pas. On hésite aussi sur ce avec quoi il faut faire l'accord quand accord il y a. L'exercice qui suit vise à vous aider à vous remémorer progressivement la règle.

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce qui peut vous aider à choisir ou non d'accorder.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

### Accord ou pas ?

*Dans cet exercice, il vous est demandé comme toujours de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.*

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Lorsqu'ils sont entré \_\_\_\_\_, les applaudissements ont éclaté \_\_\_\_\_.

Ils ont souffert \_\_\_\_\_ énormément de leurs anciennes blessures.

Nous avons croisé \_\_\_\_\_ beaucoup de gens du village.

La cuillère est tombé \_\_\_\_\_ dans le pot de confiture, mais il l'a sorti \_\_\_\_\_ aussitôt.

Les affaires qu'elle a ramené \_\_\_\_\_ ne lui ont pas vraiment plu \_\_\_\_\_.

## 2. À vos stylos !

**Au travers de l'exercice qui précède, vous avez pu découvrir ou redécouvrir la règle d'accord lorsque les participes passés sont employés avec l'auxiliaire *avoir*.**

**Il vous faut maintenant bien vous approprier cette règle. A vous de jouer : répondez aux questions qui suivent, usez et abusez des indices ... et essayez de formuler vous-mêmes règle et résultats.**

**PRENEZ UN STYLO ET UN PAPIER ... ET ESSAYEZ DES RÉPONSES, QUE VOUS POURREZ AMÉLIORER AU FUR À MESURE DES INDICES.**

**Vous pourrez alors comparer avec la solution qui donne la réponse pour chaque question.**

ET SI VOUS NE TROUVEZ PAS MALGRÉ LES INDICES, NE VOUS INQUIÉTEZ PAS : TOUTES LES RÉPONSES SONT DANS LE CORRIGÉ DE L'EXERCICE QUI PRÉCÈDE ; IL VOUS SUFFIT D'ALLER RECHERCHER DANS CE CORRIGÉ.

### Question 1

[Solution n°9 p 45]

À quelle condition est-ce que les participes passés employés avec l'auxiliaire *avoir* s'accordent ?

#### Indices :

Il y a des verbes qui ont des compléments d'objet direct et d'autres qui n'en ont pas.

Le complément d'objet direct peut être placé avant le verbe :

- c'est le cas de la plupart des pronoms personnels (*il **les** a vus*)
- c'est le cas des pronoms relatifs (***que** j'ai vus*) et de leurs antécédents (***les arbres** que j'ai vus*)
- c'est le cas des **mots interrogatifs** du moins lorsque l'on cherche à s'exprimer dans un registre soutenu (***quels** livres as-tu lus ?*)

### Question 2

[Solution n°10 p 45]

Avec quoi s'accordent-ils lorsque les conditions sont réunies ?

#### Indices :

**Ils ne s'accordent pas avec le sujet.** De fait, ils ne désignent pas une propriété de ce sujet :

- dans *la fleur que Marc a cueillie*, ce n'est pas **Marc** qui a la propriété d'être "cueilli".

Ils désignent plutôt une propriété du complément d'objet en question :

- dans *la fleur que Marc a cueillie*, c'est **la fleur** qui a la propriété d'être "cueillie".

### Question 3

[Solution n°11 p 45]

Comment fait-on pour identifier le complément d'objet direct d'un verbe ?

#### Indices :

Tous les verbes n'ont pas de complément d'objet direct.

Parmi les verbes qui ne peuvent pas avoir de complément d'objet direct, il y a tous les verbes d'état, tous les verbes au passif, et tous les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être*,

hormis les verbes pronominaux (on va voir en effet ci-dessous que ceux-ci peuvent avoir des compléments d'objet direct).

Le complément d'objet direct est un complément qui n'est introduit par aucune préposition : c'est la raison pour laquelle on dit qu'il est "direct".

Attention : il y a des compléments sans préposition qui ne sont pas des compléments d'objet directs. Voir *52kg* dans *Elle pèse 52kg*. Ou *le dimanche* dans *Il se promène le dimanche*.

Le point commun aux véritables compléments d'objet direct est qu'ils sont l'objet visé par le processus auquel réfère le verbe. De ce fait, les compléments d'objet direct ont tous en commun de pouvoir devenir sujet du verbe une fois celui-ci mis au passif.

Contrairement à ce que l'on apprend encore parfois dans les écoles et dans les familles, le complément d'objet direct ne répond pas à la question "quoi" :

- de nombreux **sujets** répondent à cette question ("*Sur la place se trouve quoi ?*" - "*un platane*" ; pourtant *un platane* est le **sujet** du verbe *se trouver*)
- les **attributs** répondent systématiquement à cette question ("*Il est quoi ?*" - "*professeur*" ; pourtant *professeur* est l'**attribut du sujet** *il* et n'est certainement pas un complément d'objet).

**Voilà, vous avez fait le tour de ce qu'il faut retenir concernant la règle d'accord du participe passé lorsqu'il apparaît associé avec l'auxiliaire avoir. Pour finir de bien vous imprégner de ces différents points, lisez attentivement la fiche récapitulative qui suit.**

SI VOUS LE DÉSIREZ, VOUS POUVEZ IMPRIMER CETTE FICHE ET LA CONSERVER !

**ELLE COMPREND 2 PARTIES :**  
**l'une pour énoncer avec précision la règle d'accord, l'autre pour revenir sur ce qui caractérise le complément d'objet direct avec lequel l'accord peut se faire.**

### 3. Accord avec le complément d'objet direct antéposé

**La règle avec avoir**

## Fondamental : Les formes en avoir

Employé avec l'auxiliaire *avoir*, le participe permet de construire les temps composés de la plupart des verbes - tous ceux qui ne se construisent pas avec l'auxiliaire *être* :

<i>dormir,</i> <i>comprendre, finir, entendre,</i> <i>avoir, voir,</i> etc.	<i>commencer,</i> <i>finir, entendre,</i> <i>avoir, voir,</i> etc.	Hier, elle A <b>dormi</b> .
		Il AVAIT <b>commencé</b> à accepter son sort avec le temps.
		Elles AURAIENT <b>compris</b> .
		Vous AUREZ <b>fini</b> à ce moment-là.
		Quand les voisins EURENT <b>entendu</b> la nouvelle, ils se réjouirent.
		Je veux que tu AIES <b>eu</b> le temps de passer les voir. AIE <b>fini</b> à midi.

## Fondamental : La règle

Les participes passés associés à l'auxiliaire *avoir* s'accordent en genre et nombre avec le complément d'objet direct du verbe si et seulement si ce complément d'objet direct se trouve placé avant le verbe :

<i>Elles ont dormi.</i>	Le verbe n'a pas de complément d'objet direct.	→ Le participe passé ne s'accorde pas.
<i>Elles ont réparé leurs lunettes.</i>	Le complément d'objet direct du verbe est placé après le verbe.	→ Le participe passé ne s'accorde pas.
<i>Les lunettes, je les ai réparées.</i>	Le complément d'objet direct du verbe est le pronom <i>les</i> , qui a pour antécédent <i>les lunettes</i> . Il est placé avant le verbe.	→ Le participe passé s'accorde avec <b>les</b> et donc avec <b>les lunettes</b> .
<i>Les lunettes que j'ai réparées.</i>	Le complément d'objet direct du verbe est le pronom relatif <i>que</i> , qui a pour antécédent <i>les lunettes</i> . Il est placé avant le verbe.	→ Le participe passé s'accorde avec <b>que</b> et donc avec <b>les lunettes</b> .

## Méthode

Pour savoir comment accorder un participe passé associé à l'auxiliaire *avoir* :

1	On cherche si le verbe ainsi construit possède un complément d'objet direct.	
2	On regarde quelle est la position de ce complément d'objet direct.	
3	Si ce complément d'objet direct précède le verbe :	→ Le participe passé s'accorde avec ce complément d'objet direct.
	S'il le suit ou s'il n'y a pas de complément d'objet direct :	→ Le participe passé ne s'accorde pas.

## Remarque : Une règle qui n'a rien d'universel

Cette règle n'a rien d'universel comme on le constate en examinant des langues mêmes proches : en espagnol par exemple, on n'accorde jamais le participe passé employé avec *avoir*.

La situation de l'italien est particulièrement intéressantes : l'accord ne dépend pas mécaniquement de la position du complément d'objet direct :

En italien	
Lorsque <b>le complément d'objet direct précède le verbe</b> :	<b>Il n'y a pas accord</b> dans les constructions où le complément d'objet est un pronom relatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La lettre que j'ai écrit</i></li> </ul>
	<b>Il y a accord</b> en revanche dans les constructions où le complément d'objet a été repris par un pronom personnel complément : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Cette lettre, je l'ai écrite</i></li> </ul>

Or, en italien comme en espagnol, l'accord s'entend nettement à l'oral : masculin, féminin, singulier et pluriel se distinguent par des finales nettement différenciées. On peut donc, plus qu'en français, s'appuyer sur l'intuition des gens qui emploient ces formes pour comprendre les règles en usage.

<b>Qu'est-ce que le complément d'objet direct ?</b>
---

*Méthode : Chercher le complément d'objet direct*

**Pour trouver le complément d'objet direct** d'un verbe, il faut se souvenir des trois points qui suivent :

<b>1</b>	Les verbes d'état et les verbes de mouvement se conjuguant avec l'auxiliaire <i>être</i> n'ont <b>jamais de complément d'objet direct</b> .
<b>2</b>	Les verbes au passif n'ont <b>jamais de complément d'objet direct</b> .
<b>3</b>	<b>Pour tous les autres verbes</b> , on trouve le terme qui sert de <b>complément d'objet direct à un verbe V</b> en se demandant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <i>Qui est-ce qui EST V-é ?</i> » ou « <i>Qu'est-ce qui EST V-é ?</i> »</li> </ul>
<i>Il mange du pain.</i>	"Qu'est-ce qui <b>EST mangé</b> ? - Le pain." Donc <i>du pain</i> est <b>complément d'objet direct</b> du verbe <i>manger</i> .

### Attention

Contrairement à ce que l'on dit encore souvent, **le complément d'objet direct ne se reconnaît pas au fait qu'il réponde à la question "quoi ?"**

En effet, beaucoup de termes qui ne sont pas des compléments d'objet direct pourraient répondre à une telle question :		
<i>Il est devenu professeur.</i>	" <i>Il est devenu <b>quoi</b> ?</i> - <i>professeur.</i> "	Pourtant <i>professeur</i> n'est pas un complément d'objet direct mais est l' <b>attribut</b> du sujet <i>il</i> .
<i>Je ne sais pas où est mon stylo.</i>	" <i>Où est <b>quoi</b> ?</i> - <i>mon stylo.</i> "	Pourtant <i>mon stylo</i> n'est pas un complément d'objet direct mais est le <b>sujet</b> du verbe <i>est</i> .

### Remarque

Deux remarques importantes qu'il faut garder en tête pour ne pas se tromper lorsque l'on cherche le complément d'objet direct d'un verbe :

<b>1ère remarque</b>	<p>Dans la question que l'on se pose</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« <i>Qui est-ce qui EST V-é ?</i> » ou « <i>Qu'est-ce qui EST V-é ?</i> »</li> </ul> <p>on doit utiliser le <b>participe passé</b> du verbe en question.</p>
<b>2ème remarque</b>	<p>Pour le reste, la question a exactement la même forme que celle que l'on utilise pour trouver les termes modifiés par un <b>adjectif</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>"<i>Qui est-ce qui EST + Adjectif ?</i>" ou "<i>Qu'est-ce qui EST + Adjectif ?</i>"</li> </ul>

Cela fait un nouveau lien entre les participes passés et les adjectifs : **y compris avec l'auxiliaire avoir, on traite le participe passé comme un adjectif** pour trouver le terme avec lequel il s'accorde.

<b>ATTENTION</b>	<p>La différence cependant est qu'avec l'auxiliaire <b>avoir</b> l'accord ne se fait que <b>si ce terme précède le participe</b>.</p> <p>Comme si le participe n'était un adjectif que dans les cas où il suit le terme qualifié.</p>
------------------	---

### Remarque

La règle d'accord du participe passé employé avec **avoir** s'avère en en définitive être exactement la même que celle que l'on a trouvée pour les participes sans auxiliaires **ci-joint, vu** et autres : eux aussi ne s'accordent comme des adjectifs que **lorsqu'ils suivent le terme qualifié** :

<i>La lettre <b>ci-jointe</b></i>	<i>Ci-joint une lettre.</i>
-----------------------------------	-----------------------------

Comparer avec :

<i>La lettre que j'<b>ai écrite</b></i>	<i>J'<b>ai écrit</b> une lettre.</i>
---	--------------------------------------

La situation est la même.

## 4. Exercice : avoir et les accords

[Solution n°12 p 45]

**Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé et en choisissant avec quoi vous l'accordez.**

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour une partie des mots qui pourraient vous avoir posé problème.**

Nous sommes arrivé \_\_\_\_\_, Laurent et moi, par cette petite route de campagne, sur laquelle nous avons croisé \_\_\_\_\_ beaucoup de gens du village.

Elle est arrivé \_\_\_\_\_ tard dans la nuit, alors que les bars et les hôtels avaient fermé \_\_\_\_\_ leurs portes et que les habitants étaient endormi \_\_\_\_\_.

Elles ont prévu \_\_\_\_\_ de nombreuses visites et sont décidé \_\_\_\_\_ à organiser une randonnée.

Les affaires qu'elle a ramené \_\_\_\_\_ ne lui ont pas vraiment plu \_\_\_\_\_.

Les voisins ne diront rien, il les a prévenu \_\_\_\_\_ que nous avons préparé \_\_\_\_\_ une grande réception.

Je n'ai regretté \_\_\_\_\_ aucune des expériences que j'ai tenté \_\_\_\_\_.

Nous nous réjouissons d'avoir accompli \_\_\_\_\_ toutes les choses que nous rêvions d'accomplir.

Certaines personnes de l'équipe ont prétendu \_\_\_\_\_ que cette actrice était insupportable, mais je ne les crois pas vraiment.

Il a très bien suivi \_\_\_\_\_ les explications que tu lui as donné \_\_\_\_\_.

Elles ont tenté \_\_\_\_\_ tout ce qu'elles ont pu \_\_\_\_\_, mais leurs efforts n'ont servi \_\_\_\_\_ à rien.

Ils nous ont rapporté \_\_\_\_\_ les propos que Marc leur avait tenu \_\_\_\_\_.

Tu avais imaginé \_\_\_\_\_ de nombreux projets, mais peu d'entre eux ont été \_\_\_\_\_ réalisé \_\_\_\_\_.

Les deux petits garçons que tu as aperçu \_\_\_\_\_ tout à l'heure ont été \_\_\_\_\_ adopté \_\_\_\_\_ par nos voisins.

# IV. Avec être 2 : les verbes pronominaux

## Objectifs

On en vient au plus difficile : l'accord des participes passés des verbes pronominaux. Le problème est suffisamment complexe pour qu'on le réserve souvent aux seuls spécialistes (bien qu'il soit au programme de la fin de collège). Et les théories pour en rendre compte sont nombreuses : il suffit de parcourir deux ou trois manuels d'orthographe pour constater que les principes explicatifs adoptés peuvent être variés. Pourtant, les verbes pronominaux sont légions dans la langue ordinaire ; il ne s'agit pas de l'un de ces petits faits que l'on ne rencontre jamais et qui font le bonheur des concours d'orthographe. Il importe donc de savoir comment les accorder.

Et le problème, on va le voir, est que ces verbes pronominaux démentent ce qui apparaît pourtant comme le fondement de l'accord des participes passés tel que généralement présenté : on en fait une affaire d'auxiliaire ; or, les verbes pronominaux, qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, se comportent plutôt comme les verbes conjugués avec *avoir*.

## 1. Exercice : Comprendre

[Solution n°13 p 46]

Les verbes pronominaux se comportent comme les verbes se conjuguant avec *avoir* : il faut donc s'intéresser au **complément d'objet direct** et trouver la position qu'il occupe. Vous allez voir ci-dessous que cela résout bien des problèmes et que l'on trouve l'accord cherché en appliquant cette méthode.

Cependant cela ne fonctionne pas dans tous les cas : il existe des verbes pronominaux qui semblent s'accorder comme le font les participes employés avec *être*.

Démêler tout cela, comprendre quels sont les pronominaux qui se comportent d'une façon et quels sont ceux qui se comportent de l'autre façon, tel est l'objectif de ce premier exercice de découverte.

Il s'agira aussi de comprendre **comment on identifie un verbe pronominal**, la question étant elle aussi un peu plus difficile que ce que l'on en retient parfois.

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce qui peut vous aider à choisir ou non d'accorder.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

### L'objet toujours

**Dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé : n'hésitez pas à faire plusieurs essais ; peu de gens y arrivent sans erreur du premier coup.**

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Je me suis acheté [ ] une jupe noire.  
As-tu vu la jupe noire que je me suis achetée [ ] ?  
Elles se sont vu [ ] hier soir.  
Ces privilèges que tu t'es arrogé [ ] sont excessifs.  
Elle s'est cassé [ ] le bras.  
Ils se sont arrogé [ ] des privilèges excessifs.  
Ils se sont abstenus [ ].  
Mathilde et Isabelle se sont téléphoné [ ].

## 2. À vos stylos !

**Au travers de l'exercice qui précède, vous avez pu découvrir ou redécouvrir les règles d'accord du participe passé des verbes pronominaux.**

**Il vous faut maintenant bien vous approprier ces règles, avec la différence qui s'impose entre les verbes essentiellement pronominaux et les autres. A vous de jouer : répondez aux questions qui suivent, usez et abusez des indices ... et essayez de formuler vous-mêmes règle et résultats.**

**PRENEZ UN STYLO ET UN PAPIER ... ET ESSAYEZ DES RÉPONSES, QUE VOUS POURREZ AMÉLIORER AU FUR À MESURE DES INDICES.**

**Vous pourrez alors comparer avec la solution qui donne la réponse pour chaque question.**

**ET SI VOUS NE TROUVEZ PAS MALGRÉ LES INDICES, NE VOUS INQUIÉTEZ PAS : TOUTES LES RÉPONSES SONT DANS LE CORRIGÉ DE L'EXERCICE QUI PRÉCÈDE ; IL VOUS SUFFIT D'ALLER RECHERCHER DANS CE CORRIGÉ.**

### Question 1

[Solution n°14 p 48]

Savez-vous reconnaître un verbe pronominal ?

Indices :

Aux formes non conjuguées (infinitif et participe présent) et à la 3ème personne du singulier et du pluriel, on reconnaît les verbes pronominaux à la présence d'un pronom personnel particulier dit pronom réfléchi, mais ce pronom n'apparaît pas aux autres personnes.

Aux autres personnes, on n'a pas de pronom réfléchi, mais on a un pronom personnel complément. Quelle est la particularité de ce pronom personnel complément ?

### Question 2

[Solution n°15 p 49]

Qu'est-ce qu'un verbe essentiellement pronominal ?

#### Indices :

Le verbe *se souvenir* est un verbe essentiellement pronominal, alors que le verbe *se rappeler* ne l'est pas.

Il existe un verbe *rappeler*, mais il n'existe pas de verbe *souvenir* (\*je souviens...)

### Question 3

[Solution n°16 p 49]

Comment trouve-t-on le complément d'objet direct d'un verbe pronominal ?

#### Indices :

Rappel : les verbes pronominaux sont les seuls verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être* qui admettent néanmoins des compléments d'objet direct.

On trouve leur complément d'objet direct en appliquant la même méthode que pour les autres verbes admettant des compléments d'objet direct.

Il arrive que ce complément d'objet direct soit le pronom réfléchi, en quel cas il réfère à la même chose que le sujet. Mais ce n'est pas toujours le cas : parfois le complément d'objet direct n'est pas le pronom réfléchi ; et parfois le pronom réfléchi n'est pas un complément d'objet direct (parfois même ce n'est pas du tout un complément autonome).

### Question 4

[Solution n°17 p 49]

Quelle est la condition pour que le participe passé d'un verbe **non** essentiellement pronominal s'accorde ?

#### Indice :

C'est exactement la même condition que pour les participes passés associés à l'auxiliaire *avoir*.

### Question 5

[Solution n°18 p 49]

Avec quoi le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde-t-il quand son complément d'objet le précède ?

#### Indice :

La réponse est la même que pour les participes employés avec l'auxiliaire *avoir*. Et elle est la même que le verbe soit essentiellement pronominal ou pas.

### Question 6

[Solution n°19 p 49]

Avec quoi le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde-t-il quand il n'a pas de complément d'objet ?

#### Indices :

C'est là qu'il faut distinguer entre les verbes essentiellement pronominaux et les autres.

Pour les verbes qui ne sont pas essentiellement pronominaux, la réponse est la même que pour les participes employés avec l'auxiliaire *avoir*.

Ce sont les verbes essentiellement pronominaux qui font exception : tout à coup ce n'est plus le complément d'objet qui compte, mais le sujet.

## Question 7

[Solution n°20 p 49]

Quel est le plus important pour savoir comment accorder un participe passé : l'auxiliaire avec lequel il est associé ou la présence d'un complément d'objet antéposé ?

### Indices :

Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *être* et pourtant l'accord de leur participe passé obéit aux mêmes conditions que celui des participes passés des verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *avoir*.

L'autre point commun entre les verbes pronominaux et les verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *avoir* est le fait que certains puissent avoir des compléments d'objet direct, ce qui n'est pas le cas des autres verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être*.

**Voilà, vous avez fait le tour de ce qu'il faut retenir concernant la règle d'accord du participe passé des verbes pronominaux. Pour finir de bien vous imprégner de ces différents points, lisez attentivement la fiche récapitulative qui suit.**

SI VOUS LE DÉSIREZ, VOUS POUVEZ IMPRIMER CETTE FICHE ET LA CONSERVER !

**ELLE COMPREND 2 PARTIES :**  
**une partie qui vous présente l'ensemble des caractéristiques des verbes pronominaux, l'autre qui présente la règle d'accord qui les concerne.**

## 3. Un peu d'avoir, un peu d'être

### Les verbes pronominaux

#### Fondamental

Les verbes pronominaux sont des verbes qui sont employés avec un pronom réfléchi :

**se** à la 3ème personne du singulier ou du pluriel :  
*il se dit / elles se disent*

un **pronom complément de même personne que le sujet** pour les 1ères et 2èmes personnes du singulier ou du pluriel :  
*je me dis / tu te dis / nous nous disons / vous vous dites*

#### Rappel

Les verbes pronominaux utilisent nécessairement l'auxiliaire **être** pour former leurs temps et leurs modes composés :

*je me SUIS dit / je m'ÉTAIS dit / je me SERAI dit / il faut que je me SOIS dit,*  
 etc.  
**et non**  
*\*je m'AI dit / je m'AVAIS dit / je m'AURAI dit, etc.*

## Fondamental : Les verbes essentiellement pronominaux et les autres

Parmi les verbes pronominaux, il y a des verbes qui ne peuvent que s'employer à la forme pronominale : on les appelle des **verbes essentiellement pronominaux** :

*Ils se souviennent / s'absentent/ s'abstiennent / se démènent/ se désistent / s'ébattent / s'ébrouent / s'écrient / s'enquièreent, etc.*

**mais**

*\*Ils souviennent / absentent/ abstiennent / démènent/ désistent / ébattent / ébrouent / écrient / enquièreent, etc.*

Pour les autres, la forme pronominale est l'une seulement des formes possibles :

*Ils se comprennent / se parlent / se voient / se promènent / se rappellent / se refusent / se suivent / se trouvent / se vendent, etc.*

**et**

*Ils comprennent / parlent / voient / promènent / rappellent / refusent / suivent / trouvent / vendent, etc.*

Il est important de les distinguer : les uns et les autres ne s'accordent pas exactement de la même façon.

*Remarque : Compléments d'objet direct*

Les verbes pronominaux peuvent avoir des compléments d'objet direct :

	COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT	TEST
<i>Il s'est cassé le bras</i>	Le groupe nominal <b>le bras</b> est complément d'objet direct :	"Qu'est-ce qui EST cassé ? - Le bras."
<i>Elles se sont rappelé qu'il venait</i>	La proposition <b>qu'il venait</b> est complément d'objet direct :	"Qu'est-ce qui EST rappelé ? - Qu'il vient."
<i>Ils se sont écrit des lettres</i>	Le groupe nominal <b>des lettres</b> est complément d'objet direct :	"Qu'est-ce qui EST écrit ? - Les lettres."
<i>Ils se sont détestés</i>	Le complément d'objet direct est le pronom réfléchi <b>se</b> , celui-ci renvoyant au sujet <b>Ils</b> :	"Qu'est-ce qui EST détesté ? - Eux."

A noter que ce sont les seuls verbes se conjuguant avec l'auxiliaire **être** qui peuvent avoir des compléments d'objet direct : on rappelle que les verbes d'état ou de mouvement qui se conjuguent avec l'auxiliaire **être** n'ont pas de complément d'objet direct.

**La règle d'accord pour les verbes pronominaux**

## Fondamental : La règle générale

Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe si et seulement si ce complément d'objet direct précède le verbe :

<i>Ils se sont blessé la main.</i>	Le complément d'objet direct <i>la main</i> est placé <b>après le verbe</b> .	Le participe passé ne s'accorde pas.
<b>mais</b>		
<i>La main qu'ils se sont blessée.</i>	Le complément d'objet direct du verbe est placé <b>avant le verbe</b> : c'est le pronom relatif <i>que</i> , qui a pour antécédent <i>la main</i> .	Le participe passé s'accorde avec <i>que</i> et donc avec <i>les lunettes</i> .

Cette règle s'applique y compris pour les verbes essentiellement pronominaux qui possèdent un complément d'objet direct distinct du sujet - les verbes *s'arroger* ou *s'approprier* par exemple :

*Ils se sont arrogé des droits importants.*

*Les droits qu'elle s'est arrogés sont très importants.*

Elle s'applique d'autant plus dans les cas où le complément d'objet direct coïncide avec le sujet :

<i>Elles se sont vues.</i>	Le complément d'objet direct est <b>le</b>	"Qu'est-ce qui EST vu ? - Elles."	Le participe passé s'accorde avec <i>se</i> et donc avec <b>Elles</b> .
<i>Elles se sont appelées.</i>	<b>pronom réfléchi se,</b>	"Qu'est-ce qui EST appelé ? - Elles."	
<i>Elles se sont réconciliées.</i>	celui-ci renvoyant au sujet <b>Elles</b> :	"Qu'est-ce qui EST réconcilié ? - Elles."	
<i>Elles se sont suivies.</i>		"Qu'est-ce qui EST suivi ? - Elles."	
<i>Elles se sont blessées.</i>		"Qu'est-ce qui EST blessé ? - Elles."	

En revanche, dans :

<i>Elles se sont parlé.</i>	Le verbe n'a <b>pas de complément d'objet direct</b> :	*"Qu'est-ce qui EST parlé ?"	Ces verbes se construisent avec un complément d'objet indirect :	<i>parler à quelqu'un</i>	Le participe passé ne s'accorde pas.
<i>Elles se sont succédé.</i>		*"Qu'est-ce qui EST succédé ?"		<i>succéder à quelqu'un</i>	

**Attention : L'exception des verbes essentiellement pronominaux**

Lorsqu'il n'y a pas de complément d'objet direct, les participes passés des verbes essentiellement pronominaux s'accordent pourtant : ils s'accordent cette fois avec le sujet, comme c'est le cas avec les autres emplois de l'auxiliaire être :

Ils se sont souvenus.  
Elles se sont enquises de ma santé.

## 4. Exercice : L'essentiel, le sujet et l'objet

[Solution n°21 p 49]

**Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.**

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

Pierre et moi nous sommes longuement parlé \_\_\_\_\_ au téléphone hier soir et tout s'est bien passé \_\_\_\_\_ : nous ne nous sommes pas trop injurié \_\_\_\_\_.

Mme Valérie Léotard, rapporteur, s'est demandé \_\_\_\_\_ si certains éléments portés à la connaissance de la mission d'expertise et d'évaluation, mais non incorporés dans son rapport, pouvaient éclairer les réflexions du Sénat. (d'après Rapports Sénat)

Elle s'est interrogé \_\_\_\_\_ sur les critiques émises par le rapport à l'encontre du contenu du communiqué de presse envoyé par la direction générale de la santé (DGS) le 8 août, sur les moyens d'améliorer la diffusion dans les médias de tels communiqués et sur l'efficacité de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) pendant la crise. (d'après Rapports Sénat)

Les trois visites se sont suivi \_\_\_\_\_ sans encombre.

A partir de ce moment-là les difficultés se sont succédé \_\_\_\_\_.

Cela signifie qu'elles se sont approprié \_\_\_\_\_ ces gestes simples et qu'elles n'ont plus à nous en remercier. (d'après Rapports Sénat)

Ils se sont souvenu \_\_\_\_\_ qu'il les attendait.

Ils se sont arrogé \_\_\_\_\_ des droits exorbitants.

Ces privilèges que tu t'es arrogé \_\_\_\_\_ sont excessifs.

# V.À la recherche de la véritable règle

## Objectifs

Une règle pour les participes sans auxiliaires, une règle pour les "exceptions" que semblent être les participes comme *ci-joint* ou *excepté*, une règle pour les participes de verbes non pronominaux employés avec *être*, une règle pour les participes employés avec *avoir*, une règle pour les verbes essentiellement pronominaux, une règle pour les verbes pronominaux qui ne sont pas essentiellement pronominaux : on conçoit que l'affaire soit complexe, et ait pu en décourager plus d'un. Encore n'a-t-on pas traité toutes les exceptions et les contre-règles sur lesquelles les passionnés aiment disputer (accord des participes *laissé, fait, vu, regardé, entendu, écouté, senti* notamment pour lesquels nous vous laissons le plaisir de découvrir les controverses sur internet ou dans les traités les plus informés).

On propose ici une toute autre logique : plutôt que de multiplier les cas de figure, plutôt que démultiplier les effets d'arbitraire, on se propose de **chercher du sens à cette affaire d'accord du participe passé**, et de chercher ce que peuvent avoir en commun tous les termes avec lesquels le participe s'accorde, quelle que soit la configuration.

## 1. Exercice : Comprendre

[Solution n°22 p 50]

*Ci-dessous nous vous proposons un exercice où toutes les configurations ont été mélangées : des participes sans auxiliaires, avec auxiliaire être, avec auxiliaire avoir, avec formes pronominales, essentiellement ou pas.*

*L'idée est d'essayer de trouver une méthode unique permettant de décider de l'accord dans chaque cas.*

*On suppose que le participe s'accorde comme un adjectif, avec ce dont il décrit l'état : essayez de suivre cette piste, vous verrez si vous retrouvez les bons accords en vous demandant simplement quel est le terme dont ce participe décrit l'état.*

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et là encore, à la suite, vous trouverez des explications générales sur la façon de procéder, ainsi que des explications ciblées pour chaque mot si vous cliquez dessus dans la reprise qui suit.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

### Des participes pour décrire des états

*Dans les phrases ci-dessous, il vous est demandé de remplir les trous. Demandez-vous pour cela quel est le terme dont on décrit l'état.*

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Dès le 10 août, la ministre de la santé et la ministre de l'écologie et du développement durable ont informé [ ] le public, par le biais des médias, des problèmes que posait la canicule sur la production d'énergie.

C'est une façon très puissante de faire en sorte que les industries, française et européenne, puissent reprendre, dans le domaine de la mobilité, une avance qu'elles avaient il y a 50 ans et qu'elles ont perdu [ ] au profit de TOYOTA avec sa PRIUS.

Certes, la forêt française a été gravement touché [ ] par les événements de l'été, notamment avec les incendies de forêt qui se sont multiplié [ ] jusqu'aux abords des villes du sud-est (...) mais la pérennité de la forêt ne semble pas menacé [ ], notamment du fait de son étendue et de sa vitalité.

La jurisprudence ne retient la responsabilité de l'Etat qu'en cas de faute lourde, si les autorités (...) se sont abstenus [ ] d'agir alors qu'il était possible d'éviter la situation génératrice des dégâts (...)

Les sites étaient hébergés [ ] sur des serveurs de l'université de Bucarest en Roumanie que se sont appropriés [ ] des personnes mal intentionnés [ ] .

## 2. À vos stylos !

**Au travers de l'exercice qui précède, vous avez pu découvrir une nouvelle règle, qui permet de réunir tous les cas de figure et de résoudre tous les problèmes d'accord des participes passés.**

**Il vous faut maintenant bien vous approprier cette nouvelle règle, et la méthode qui va avec. A vous de jouer : répondez aux questions qui suivent, usez et abusez des indices ... et essayez de formuler vous-mêmes règle et résultats.**

**PRENEZ UN STYLO ET UN PAPIER ... ET ESSAYEZ DES RÉPONSES, QUE VOUS POURREZ AMÉLIORER AU FUR À MESURE DES INDICES.**

**Vous pourrez alors comparer avec la solution qui donne la réponse pour chaque question.**

ET SI VOUS NE TROUVEZ PAS MALGRÉ LES INDICES, NE VOUS INQUIÉTEZ PAS : TOUTES LES RÉPONSES SONT DANS LE CORRIGÉ DE L'EXERCICE QUI PRÉCÈDE ; IL VOUS SUFFIT D'ALLER RECHERCHER DANS CE CORRIGÉ.

### Question 1

[Solution n°23 p 54]

Quelle question faut-il se poser pour trouver le terme avec lequel le participe passé pourra éventuellement s'accorder lorsque l'on n'a pas affaire à un verbe essentiellement pronominal ?

Indices :

Quelle est la question permettant de trouver le terme que modifie le participe passé V-é lorsque employé sans auxiliaire ?

Quelle est la question permettant de trouver le sujet d'un participe passé V-é lorsque employé avec l'auxiliaire être ?

Quelle est la question permettant de trouver l'objet d'un participe passé V-é lorsque ce participe possède un complément d'objet direct (ce qui ne peut concerner que des verbes se conjuguant avec avoir ou des verbes pronominaux) ?

Question 2

[Solution n°24 p 54]

Pourquoi l'accord ne se fait-il pas (sauf pour les verbes essentiellement pronominaux) lorsque le complément d'objet direct suit le participe ?

Indices :

Le participe passé, comme le participe présent, est une forme verbale qui a la particularité de ne pas pouvoir s'accorder en personne, mais de pouvoir s'accorder en genre et en nombre.

Le participe passé a un fonctionnement intermédiaire entre le fonctionnement verbal et le fonctionnement adjectival.

Lorsque le participe a un fonctionnement verbal, il renvoie à un processus, son complément d'objet direct figure l'objet visé par ce processus.

Lorsque le participe passé a un fonctionnement adjectival, il décrit l'état dans lequel se trouve le terme sur lequel il porte.

Lorsque le complément d'objet précède le verbe, la phrase tend à avoir pour fonction de décrire l'état dans lequel se trouve le terme auquel ce complément réfère.

Question 3

[Solution n°25 p 54]

Pourquoi l'accord se fait-il parfois avec le sujet, parfois avec le complément d'objet pour les verbes essentiellement pronominaux ?

Indices :

Les verbes essentiellement pronominaux ont souvent pour valeur de décrire un processus dont la particularité est de déterminer un état de leur sujet : ainsi *se souvenir* est une forme de processus, mais qui permet de décrire l'état du sujet se souvenant.

Ils ont rarement des compléments d'objet direct. Les verbes *s'approprier* et *s'arroger* en ont.

Quand ils ont un complément d'objet direct, leur participe peut décrire l'état de l'objet que ce complément désigne, comme c'est le cas pour tous les compléments d'objet direct : il faut seulement que ce complément d'objet direct précède le verbe,.

**Voilà, vous avez fait le tour de ce qu'il faut retenir concernant la règle d'accord des participes passés en général. Pour finir de bien vous imprégner de cette nouvelle règle, lisez attentivement la fiche récapitulative qui suit.**

SI VOUS LE DÉSIREZ, VOUS POUVEZ IMPRIMER CETTE FICHE ET LA CONSERVER !

**ELLE COMPREND 2 PARTIES :**  
**une qui présente la règle unique que nous vous proposons, l'autre qui décrit la situation de l'accord à l'oral là où il est perceptible.**

### 3. Une seule règle et .. un peu de flou

#### 1. Chercher le support

*Remarque : Oublier l'auxiliaire*

On a vu que les verbes pronominaux, quoique conjugués avec l'auxiliaire **être**, ne se comportent pas comme les autres verbes conjugués par l'auxiliaire **être**.

**Ainsi pour décider de ces accords, on ne devrait sans doute pas se fonder sur la nature de l'auxiliaire - être ou avoir.**

**Fondamental : Une seule et même question ...**

**Pour décider de l'accord d'un participe passé PPé, on cherche :**

parfois **le groupe nominal que le participe qualifie**, comme on le ferait pour n'importe quel adjectif

parfois **le sujet**

parfois **le complément d'objet direct**

**On le fait cependant à chaque fois avec ... la même question :**

<b>"Qu'est-ce qui EST PPé ?" / "Qui est-ce qui EST PPé ?"</b>	
C'est cette question qui permet de trouver <b>le groupe nominal qu'un adjectif qualifie</b> :	<i>"Qu'est-ce qui EST Adj ?" / "Qui est-ce qui EST Adj ?"</i>
C'est cette question qui permet de trouver <b>le sujet pour les participes employés déjà avec être</b> :	<i>"Qu'est-ce qui EST PPé ?" / "Qui est-ce qui EST PPé ?"</i>
C'est cette question qui permet de trouver <b>le complément d'objet direct des verbes V en général</b> :	<i>"Qu'est-ce qui EST V-é ?" / "Qui est-ce qui EST V-é ?"</i>
... à moins qu'on n'ait affaire à un <b>verbe essentiellement pronominal</b> , en quel cas on ne peut se passer du pronom réfléchi <b>se</b> , puisque le verbe n'existe pas sans ce pronom : il faut alors reformuler la question, en cherchant un équivalent du verbe <b>Éq</b> qui soit aussi exact que possible :	
<b>"Qu'est-ce qui EST Éq-é ?" / "Qui est-ce qui EST PÉq-é ?"</b>	

**Fondamental : ... mais deux réponses**

On a une seule question, et le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le terme que la question permet de trouver ... **sauf dans le cas où le terme en question est un complément d'objet direct et qu'il suit le verbe, en quel cas le participe passé ne s'accorde pas.**

**Fondamental : La raison**

Lorsque le complément d'objet direct suit le participe, celui-ci tend à conserver son fonctionnement verbal, faisant référence à un processus, avec le complément qui figure l'objet visé par ce processus.

Lorsque le complément d'objet direct précède le participe, celui-ci tend à prendre un fonctionnement adjectival, décrivant alors l'état dans lequel se trouve l'objet en question.

*Méthode : Une seule méthode en deux temps*

Par conséquent, pour déterminer si un participe passé **PPé** s'accorde :

<p>1 Il faut <b>d'abord</b> voir s'il y a un terme que ce participe serait susceptible de qualifier tel un <b>adjectif</b> :</p>	<p>On pose la question :          Qu'est-ce qui <b>est</b> PPé ? Qui est-ce qui est PPé ?          ou, si l'on ne parvient pas à se débarrasser du <b>se</b>,          Qu'est-ce qui <b>s'est</b> PPé ? Qui est-ce qui s'est PPé ?</p>
<p>2 Puis il faut vérifier que ce terme n'est pas un <b>complément d'objet direct postposé</b>.</p>	<p><b>Si le terme est un complément d'objet direct postposé, le participe a plutôt un fonctionnement verbal et ne s'accorde pas en genre ou en nombre.</b></p> <p><b>Si le terme n'est pas un complément d'objet direct postposé, le participe a plutôt un fonctionnement adjectival et s'accorde avec lui en genre et en nombre.</b></p>

## 2. L'accord à l'oral

*Remarque*

L'accord à l'oral n'est perceptible qu'au féminin et avec les quelques participes se terminant par une consonne latente, consonne qui se prononce devant le **e** du féminin :

*écrit / détruit / ouvert / pris / compris / enquis / fait / mort / inclus / absout / dissout.*

*Méthode*

Pour décider de l'accord, on peut par conséquent remplacer le participe passé par l'un des participes passés ci-dessus, et remplacer si nécessaire le nom dont il pourrait dépendre par un nom féminin.

Paul a rédigé/és deux textos.		
<i>Paul a écrit deux lettres.</i>	?	<i>Paul a écrites deux lettres.</i>
<b>OUI</b>		<b>NON</b>
Pas d'accord avec le complément <b>féminin</b> pluriel <i>deux lettres</i>		
→ Pas d'accord avec le complément <b>masculin</b> pluriel <i>deux textos</i> .		
Paul a rédigé deux textos.		

*Remarque : Hésitations*

Il n'est pas certain cependant que l'on ait toujours beaucoup d'intuition sur les accords que l'on voudrait faire à l'oral : certains appliquent les règles apprises à l'école telles qu'ils les ont apprises, d'autres ne savent plus du tout quoi en penser. Ces règles scolaires si souvent répétées sont trop présentes dans notre esprit pour ne pas influencer sur nos usages à l'oral.

Ainsi dira-t-on spontanément :

- *La lettre que j'ai écrite* ou *La lettre que j'ai écrit ?*
- *Cette lettre, je l'ai écrite* ou *Cette lettre, je l'ai écrit ?*
- *La lettre que j'ai détruite* ou *La lettre que j'ai détruit ?*

La règle impose ici un accord systématique. L'usage oral est plus hésitant.

### Remarque : Flou

Il est des cas sans doute où l'on ne voit pas quelle raison on aurait de privilégier un comportement verbal ou adjectival, les deux étant liés, avec des processus qui de toutes façons prétendent mener à des états : on mange quelque chose pour qu'il soit mangé, dès que l'on saute quelque chose, il est sauté ; etc.

Il y a donc des zones de flou, où on a autant de raisons de faire l'accord que de ne pas le faire. La tradition n'accepte pas qu'il puisse y avoir de flou en la matière. Elle renonce ce faisant à ce que l'accord ait du sens, et préfère y voir un arbitraire à laquelle tout un chacun pourrait se plier, par amour de la langue et attachement à sa pureté.

On peut aussi aimer la langue autrement, une langue qui a du sens, au risque d'être alors un peu impure.

## 4. Exercice : Une seule méthode

[Solution n°26 p 54]

***Il est temps maintenant de revenir aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en utilisant la méthode que nous venons de voir, qui ne distingue pas entre auxiliaires, verbes pronominaux ou verbes essentiellement pronominaux.***

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

Les autres pays européens ont certes été simultanément touché [ ] par la vague de chaleur, mais ils n'ont pas enregistré [ ] les mêmes records que notre pays.

Elle s'est demandé [ ] si les liens entre les directions du ministère de la santé et l'Institut de veille sanitaire étaient suffisants, si la création d'une structure opérationnelle placée [ ] auprès du Premier ministre n'était pas nécessaire et si la prévention et l'information sur les bonnes pratiques ne pouvaient pas être facilité [ ] à travers l'action des « réseaux villes-hôpitaux » et des centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC).

Ils se sont aperçu [ ] qu'il s'agissait en fait de spammers porno dont les sites étaient hébergé [ ] sur des serveurs de l'université de Bucarest en Roumanie qui ont tenté [ ] d'utiliser le bon classement des blogs sur google pour gagner en notoriété.

La jurisprudence ne retient la responsabilité de l'Etat qu'en cas de faute lourde, si les autorités ont été averti [ ] à temps du danger et se sont abstenus [ ] d'agir alors qu'il était

possible d'éviter la situation génératrice des dégâts, et exclut les dommages résultant d'opérations de type commando, ainsi que les actes de vandalisme réalisés [REDACTED] par des personnes qui profitent d'un contexte revendicatif pour commettre des exactions.

Toutes ces personnes se sont mobilisé [REDACTED] et ont lutté [REDACTED] pour limiter au maximum le nombre de morts.

Il a rappelé que les contraintes de calendrier que s'était imposé [REDACTED] l'UNEDIC pour faire aboutir la réforme avant la fin du premier semestre, avaient contribué [REDACTED] à transformer ce problème de fond récurrent en une crise généralisé [REDACTED].

# Conclusion

Au terme de ce module, vous avez pu découvrir ou redécouvrir les règles qui régissent l'accord du participe passé. Vous avez vu aussi comment simplifier ces règles nombreuses, qui au final mobilisent toujours le même type de question, à avoir "Qu'est-ce qui est pV-é ?", pour déterminer le support du participe en question. Vous avez vu enfin que le problème fondamental que posent ces accords est celui du double statut des participes passés, qui comme les participes présents se trouvent entre deux chaises : entre adjectifs et verbes.

# Solution des exercices

## > Solution n°1 (exercice p. 6)

*On commence par le cas très fréquent de participes passés employés sans aucun auxiliaire. Rien là n'est difficile, sauf pour quelques exceptions. Comprendre le sens de ces exceptions va nous permettre de mieux comprendre ce qui est en jeu dans cette affaire d'accord.*

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce qui peut vous aider à choisir ou non d'accorder.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

## D'étranges exceptions

*Dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé : vous allez voir que la réponse est facile, mais qu'il y a des exceptions au comportement assez étrange.*

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Ses amis partis, il est allé se reposer.

Invités au mariage, ils ont dû s'acheter des habits.

Les abat-jours dispensaient une lumière tamisée.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les photocopies demandées.

Lisez la lettre ci-jointe.

Tous avaient pris du café, excepté les enfants.

Tous avaient pris du café, les enfants exceptés.

On voit ici que le participe passé sans auxiliaire se comporte (presque) toujours **comme un adjectif** et donc s'accorde en genre et en nombre avec le groupe nominal qu'il modifie.

**On compte cependant quelques rares exceptions :**

- *ci-joint, excepté*  
mais aussi *vu, compris, sans compter étant admis, étant donné* qui pourtant comportent un auxiliaire être

Pour ces quelques exceptions, la situation est la suivante : ils s'accordent avec le groupe nominal qu'ils modifient lorsqu'ils le suivent ; en revanche, **lorsqu'ils le précèdent**, ils ne s'accordent pas.

Noter que dans ce cas, ils s'interprètent de manière beaucoup plus verbale, renvoyant bien à une forme d'action - en l'occurrence l'action que le verbe exprime : on "voit", on "joint", on "comprend", on "excepte", "on admet", on "donne", etc.. Et dès lors qu'ils s'interprètent comme verbes, le groupe nominal qui les suit s'interprète comme leur complément d'objet.

On a donc affaire à des emplois verbaux, avec un complément d'objet qui suit le verbe : c'est exactement dans cette configuration que les participes employés avec l'auxiliaire **avoir** ne s'accordent pas, comme on va le revoir ci-dessous.

**Dans les autres cas, il y a toujours accord :**

Ses amis partis, il est allé se reposer.

Invités au mariage, ils ont dû s'acheter des habits.

Les abats-jours dispensaient une lumière tamisée.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les photocopies demandées.

Lisez la lettre ci-jointe.

Tous avaient pris du café, excepté les enfants.

Tous avaient pris du café, les enfants exceptés.

**Pour certains cas, on voit aisément si le participe doit ou non être accordé en le mettant au féminin :** c'est le cas avec les participes qui se terminent par une consonne muette, tel *joint* ici, mais aussi *détruit*, *écrit*, *inclus*, etc.

**Pour décider avec les autres participes, on peut toujours les remplacer par un participe à consonne muette :** si celui-ci change de forme au féminin, ce doit être le cas du participe de départ, qu'il faut donc accorder. On revient en fin de module sur ce test : le problème qu'il pose est qu'il n'est pas évident que l'on est encore une intuition fiable pour ces accords, indépendamment des règles apprises à l'école que l'on applique au lieu de s'appuyer sur son propre sentiment de la langue.

**Voilà : vous avez maintenant les règles et les raisons qui expliquent ces accords et ces non-accords lorsqu'il n'y a pas d'auxiliaire. Reste maintenant à vérifier que vous les avez retenues.**

**Pour cela, à vous de jouer : répondez aux questions qui suivent et formulez vous-mêmes les règles en question.**

> **Solution n°2** (exercice p. 7)

Les participes passés employés sans auxiliaire s'accordent comme n'importe quel adjectif.

Font exception un certain nombre de participes, dont l'emploi est plus figé, qui font référence à des actions que l'on effectue en parlant, et qui s'emploient notamment avant le groupe nominal sur lequel ils portent : *ci-joint*, *excepté*, *compris*, *vu*, *étant donné*, *étant entendu*, etc. Le terme sur lequel ils portent fait alors fonction de complément d'objet direct (la lettre est jointe, etc.). Cet emploi étant plus verbal qu'adjectival, on comprend qu'il n'y ait pas accord.

En revanche dès que le groupe nominal les précède, ils s'accordent : *ci-joint la lettre / la lettre ci-jointe*.

A noter que la situation rappelle celle des participes passés employés avec l'auxiliaire **avoir**, pour qui la question de la position aussi est déterminante.

> **Solution n°3** (exercice p. 9)

**Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.**

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

Son amie partie et les invités commençant à s'ennuyer, il est rentré leur tenir compagnie.

Vu la situation, nous ne pouvons pas insister.

La situation vue ci-dessus a bien montré qu'il ne fallait jamais insister.

Couchée sur son coussin, ma sœur haletait un peu, en écoutant le bruit de la ruche.

Tous avaient pris du café, excepté les enfants.

Tous avaient pris du café, les enfants exceptés.

Cette cigarette à demi fumée sonnait le glas de ses bonnes résolutions.

Ses cheveux coupés, elle ressemblait à un garçon.

Tétanisé, il ne parvenait pas à lui emboîter le pas.

Ils seront dix-huit pour fêter cet anniversaire, y compris sa belle-fille.

Tous seront là, ses cousines comprises.

Étant donné la sensibilité du sujet traité par le rapport, il est d'avis qu'il vaudrait mieux surseoir à statuer sur la publication. (D'après rapport Sénat)

Il a toutefois mis en garde contre le risque qui consisterait, une fois l'alerte donnée, à se défausser sur les élus locaux pour agir. (D'après rapport Sénat)

**Vous trouvez comme d'habitude une explication en cliquant sur les mots qui vous intéressent.**

Son amie partie et les invités commençant à s'ennuyer, il est rentré leur tenir compagnie.

Vu la situation, nous ne pouvons pas insister

La situation vue ci-dessus a bien montré qu'il ne fallait jamais insister.

Couchée sur son coussin, ma sœur haletait un peu, en écoutant le bruit de la ruche.

Tous avaient pris du café, excepté les enfants.

Tous avaient pris du café, les enfants exceptés.

Cette cigarette à demi fumée sonnait le glas de ses bonnes résolutions.

Ses cheveux coupés, elle ressemblait à un garçon.

Tétanisé, il ne parvenait pas à lui emboîter le pas.

Ils seront dix-huit pour fêter cet anniversaire, y compris sa belle-fille.

Tous seront là, ses cousines comprises.

Étant donné la sensibilité du sujet traité par le rapport, il est d'avis qu'il vaudrait mieux surseoir à statuer sur la publication. (D'après rapport Sénat)

Il a toutefois mis en garde contre le risque qui consisterait, une fois l'alerte donnée, à se défausser sur les élus locaux pour agir. (D'après rapport Sénat)

## > Solution n°4 (exercice p. 11)

*Que se passe-t-il quand l'auxiliaire est être ? Comment reconnaît-on que l'auxiliaire est être ?  
Telles sont les questions, a priori très simples, sur lesquelles nous allons travailler brièvement dans l'exercice qui suit.*

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce que l'exercice vous aura permis de mettre en évidence.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

## Être ou pas être ?

Elle est arrivée tard dans la nuit, alors que les habitants étaient endormis.

Elles sont invitées à participer à une randonnée.

Sont visées en priorité les interconnexions entre notre réseau et les réseaux espagnol, belge et italien.

Mathilde et Isabelle se sont téléphoné.

Ne t'inquiète pas, elles vont arriver. Elles auront juste été un peu retardées au collège.

Ils restent blessés malgré les paroles réconfortantes que nous leur avons adressées.

**On voit ici que, sauf dans le cas des verbes pronominaux que l'on traitera plus tard, le participe passé suivant l'auxiliaire être se comporte toujours comme un adjectif et donc s'accorde en genre et en nombre avec le groupe nominal qu'il qualifie : il se comporte en fait comme un adjectif attribut du sujet, s'accordant à ce titre avec le sujet en question.**

Elle est arrivée tard dans la nuit, alors que les habitants étaient endormis.

Elles sont invitées à participer à une randonnée.

Sont visées en priorité les interconnexions entre notre réseau et les réseaux espagnol, belge et italien. (d'après Rapports Sénat)

Mathilde et Isabelle se sont téléphoné.

Ne t'inquiète pas, elles vont arriver. Elles auront juste été un peu retardées au collège.

Ils restent blessés malgré les paroles réconfortantes que nous leur avons adressées.

Par conséquent, la règle est la même :

- que le verbe *être* marque que le verbe est au passif
- qu'il soit l'auxiliaire permettant de conjuguer le verbe aux temps composés
- ou qu'il s'agisse non pas d'un auxiliaire mais d'un simple verbe d'état introduisant un attribut.

La seule limite est celle des verbes pronominaux, qui se conjuguent pourtant avec l'auxiliaire *être*, mais pour lesquels la règle d'accord semble très différente.

Attention au fait que cet auxiliaire *être* peut être lui-même employé à une forme composée. Il se trouve en effet qu'il se conjugue quant à lui avec l'auxiliaire *avoir*. On aura par conséquent dans ce cas deux auxiliaires qui se suivent, l'un étant *avoir*, et l'autre étant *être* ; on peut dès lors hésiter sur l'auxiliaire à prendre en compte. En fait ce ne sont pas deux auxiliaires qui se

suivent, mais un seul, en l'occurrence *être*, qui se présente sous une forme composée, donc avec *avoir*.

Autant dire que lorsque l'on trouve ainsi deux auxiliaires qui se suivent, c'est en fait le second qui compte, le premier n'étant là que parce que le second est à un temps composé.

A nouveau, on voit aisément si le participe doit ou non être accordé en le mettant au féminin : c'est le cas avec les participes qui se terminent par une consonne muette, tels *joint*, *détruit*, *écrit*, *inclus*, etc.

Et là encore, pour décider de l'accord avec les autres participes, on peut toujours les remplacer par un participe à consonne muette : si celui-ci change de forme au féminin, ce doit être le cas du participe de départ, qu'il faut donc accorder. Il faut cependant se méfier un peu de ses intuitions avec les participes passés, l'école ayant eu pour effet que certains ne savent plus faire aucun accord, tandis que d'autres appliquent les règles scolaires à la lettre et ont perdu toute intuition sur la question. On revient sur ce problème en fin de module.

**Voilà : vous avez maintenant les règles et les raisons qui expliquent les accords et les non-accords qui se font lorsqu'apparaît l'auxiliaire *être*.  
Reste à vérifier que vous avez compris et que vous avez retenu.  
Pour cela, à vous de jouer : répondez aux questions qui suivent et formulez vous-mêmes les explications qui viennent d'être vues.**

### > Solution n°5 (exercice p. 12)

Le participe passé peut être employé avec le verbe *être* dans 4 configurations :

- avec certains verbes comme *partir* ou *mourir*, c'est le verbe ***être*** qui sert d'auxiliaire pour construire avec le participe passé les temps composés (*il est parti*, *vous serez morts*, etc.)
- de même avec tous les verbes pronominaux, c'est lui qui sert d'auxiliaire pour construire les temps composés (*elles se sont trompées*, *nous nous sommes regardées*, etc.)
- avec d'autres verbes, il sert d'auxiliaire pour construire le passif (*elle est invitée*, *j'étais écoutée*, etc.)
- certains participes passés peuvent aussi faire fonction d'attribut du sujet et suivre à ce titre le verbe ***être*** ou tout autre verbe d'état

### > Solution n°6 (exercice p. 12)

Le participe passé s'accorde avec le sujet dans presque toutes les configurations où il est employé avec le verbe ***être***, y compris lorsque celui-ci est lui-même à une forme composée et donc est précédé de l'auxiliaire ***avoir*** ; cependant lorsque le verbe est un verbe pronominal, l'accord ne se fait pas nécessairement avec le sujet : ainsi écrit-on *ils se sont téléphoné* où le participe n'est manifestement pas accordé avec le sujet (voir la fiche sur les verbes pronominaux pour plus d'explication).

### > Solution n°7 (exercice p. 14)

***Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.***

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

La cuillère est tombée dans le pot de confiture.

Nous sommes arrivés, Laurent et moi, par cette petite route de campagne.

Cette somme t'est due.

Sont visées en priorité les interconnexions entre notre réseau et les réseaux espagnol, belge et italien.

Cependant, il est singulier que des informations essentielles soient ainsi divulguées dans la presse bien avant la publication.

Ne t'inquiète pas, elles vont arriver. Elles auront juste été un peu retardées au collège.

Si la pelouse avait été tondu plus régulièrement, elle serait plus belle.

**Vous trouvez comme d'habitude une explication en cliquant sur les mots qui vous intéressent.**

La cuillère est tombée dans le pot de confiture.

Nous sommes arrivés, Laurent et moi, par cette petite route de campagne.

Cette somme t'est due.

Sont visées en priorité les interconnexions entre notre réseau et les réseaux espagnol, belge et italien. (d'après Rapports Sénat)

Cependant, il est singulier que des informations essentielles soient ainsi divulguées dans la presse bien avant la publication. (d'après Rapports Sénat)

Ne t'inquiète pas, elles vont arriver. Elles auront juste été un peu retardées au collège.

Si la pelouse avait été tondu plus régulièrement, elle serait plus belle.

### > Solution n°8 (exercice p. 16)

*Toute la difficulté vient du fait qu'il est des cas où il faut faire l'accord et des cas où il ne faut pas. On hésite aussi sur ce avec quoi il faut faire l'accord quand accord il y a. L'exercice qui suit vise à vous aider à vous remémorer progressivement la règle.*

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce qui peut vous aider à choisir ou non d'accorder.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

### Accord ou pas ?

*Dans cet exercice, il vous est demandé comme toujours de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.*

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Lorsqu'ils sont entrés, les applaudissements ont éclaté.

Ils ont souffert énormément de leurs anciennes blessures.

Nous avons croisé beaucoup de gens du village.

La cuillère est tombée dans le pot de confiture, mais il l'a sortie aussitôt.

Les affaires qu'elle a ramenées ne lui ont pas vraiment plu.

Rappelons d'abord la méthode à suivre pour décider de l'accord de ces participes employés avec l'auxiliaire **avoir** :

1. On cherche si le verbe ainsi construit possède un **complément d'objet direct**.
2. S'il y a un complément d'objet direct, on regarde quelle est sa **position**.
3. **Si ce complément d'objet direct précède le verbe, le participe passé s'accorde avec lui.**  
**S'il le suit, ou s'il n'y a pas de complément d'objet direct, le participe passé ne s'accorde pas.**

Tous les verbes ne possèdent pas de complément d'objet direct :

- N'ont pas d'objet direct les verbes qui se rapportent à des états ou à des propriétés : de manière générale tous les verbes liés au verbe *être* d'une façon ou d'une autre ... sauf les verbes pronominaux, qui acceptent des compléments d'objet direct comme on va le voir et pourtant se conjuguent avec l'auxiliaire *être* :
  - Les verbes qui font leur temps composés avec l'auxiliaire *être* n'ont pas d'objet direct.
  - les verbes d'état n'ont pas d'objet direct
  - les verbes au passif n'ont pas d'objet direct
- parmi les verbes qui renvoient à des processus :
  - il y a des verbes qui possèdent des compléments d'objet indirect : "indirect" signifie ici que leurs compléments sont introduits par des prépositions.
    - c'est le cas ici du verbe *souffrir* : *souffert de leurs anciennes blessures*.
  - il y a des verbes sans aucun complément : on dit qu'ils sont intransitifs :
    - c'est le cas ici du verbe *éclater* : *les applaudissements ont éclaté*.

Mais **si le verbe possède un complément d'objet direct**, pour le trouver, on dispose d'une méthode simple :

Il suffit de chercher s'il y a une réponse à l'une des questions suivantes :

- "Qu'est-ce qui **est ppé** ?" ou "Qui est-ce qui **est ppé** ?"

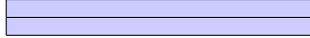
S'il y a un groupe nominal qui peut répondre à ces questions, ce groupe nominal est le complément d'objet du verbe.

Attention : contrairement à ce que l'on apprend encore parfois dans les écoles et dans les familles, le complément d'objet direct ne répond pas à la question "quoi" :

- de nombreux **sujets** répondent à cette question ("*Sur la place se trouve quoi ?*" - "*un platane*" ; pourtant *un platane* est le **sujet** du verbe *se trouver*)
- les **attributs** répondent systématiquement à cette question ("*Il est quoi ?*" - "*professeur*" ; pourtant *professeur* est l'**attribut du sujet** *il* et n'est certainement pas un complément d'objet).

Pour des explications particulières à chaque cas, vous pouvez comme d'habitude cliquer sur les mots qui vous intéressent.

Lorsqu'ils sont entrés, les applaudissements ont éclaté.  
Ils ont souffert énormément de leurs anciennes blessures.  
Nous avons croisé beaucoup de gens du village.  
La cuillère est tombée dans le pot de confiture, mais il l'a sortie aussitôt.  
Les affaires qu'elle a ramenées ne lui ont pas vraiment plu.



Là encore, on peut dans certains cas percevoir si le participe doit ou non être accordé en le mettant au féminin : c'est le cas avec les participes qui se terminent par une consonne muette, tels *joint, détruit, écrit, inclus*, etc.

Et dès lors, pour décider de l'accord avec les autres participes, on peut toujours les remplacer par un participe à consonne muette : si celui-ci change de forme au féminin, ce doit être le cas du participe de départ, qu'il faut donc accorder.

Rappelons cependant qu'il faut un peu se méfier de ses intuitions avec les participes passés, l'école ayant eu pour effet que certains ne savent plus faire aucun accord, tandis que d'autres appliquent les règles scolaires à la lettre et ont perdu toute intuition sur la question. On revient sur ce problème en fin de module.

**Voilà : vous avez maintenant les règles et les raisons qui expliquent les accords et les non-accords qui se font lorsque apparaît l'auxiliaire *avoir*.  
Reste à vérifier que vous avez compris et que vous avez retenu.  
Pour cela, à vous de jouer : répondez aux questions qui suivent et formulez vous-mêmes les explications qui viennent d'être vues.**

> **Solution n°9** (exercice p. 17)

Les participes passés employés avec l'auxiliaire *avoir* s'accordent à condition qu'ils aient un complément d'objet direct et que ce complément d'objet direct soit placé avant le verbe.

> **Solution n°10** (exercice p. 17)

Les participes passés employés avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec **leur complément d'objet direct** si celui-ci est placé devant.

> **Solution n°11** (exercice p. 17)

Pour identifier le complément d'objet direct d'un verbe qui en a un, on pose la question :

- "Qu'est-ce qui **est ppé** ?" ou "Qui est-ce qui **est ppé** ?" selon que le référent du complément d'objet direct en question est inanimé ou est un être humain.

> **Solution n°12** (exercice p. 22)

**Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé et en choisissant avec quoi vous l'accordez.**

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour une partie des mots qui pourraient vous avoir posé problème.**

Nous sommes arrivés, Laurent et moi, par cette petite route de campagne, sur laquelle nous avons croisé beaucoup de gens du village.

Elle est arrivée tard dans la nuit, alors que les bars et les hôtels avaient fermé leurs portes et que les habitants étaient endormis.

Elles ont prévu de nombreuses visites et sont décidées à organiser une randonnée.

Les affaires qu'elle a ramenées ne lui ont pas vraiment plu.

Les voisins ne diront rien, il les a prévenus que nous avons préparé une grande réception.

Je n'ai regretté aucune des expériences que j'ai tentées.

Nous nous réjouissons d'avoir accompli toutes les choses que nous rêvions d'accomplir.

Certaines personnes de l'équipe ont prétendu que cette actrice était insupportable, mais je ne les crois pas vraiment.

Il a très bien suivi les explications que tu lui as données.

Elles ont tenté tout ce qu'elles ont pu, mais leurs efforts n'ont servi à rien.

Ils nous ont rapporté les propos que Marc leur avait tenus.

Tu avais imaginé de nombreux projets, mais peu d'entre eux ont été réalisés.

Les deux petits garçons que tu as aperçus tout à l'heure ont été adoptés par nos voisins.

**Nous ne vous proposons d'explications que pour une partie des formes (en avoir ; pour celles en être, il suffit d'accorder systématiquement avec le sujet dans la mesure où il n'y avait pas de verbes pronominaux) :**

Nous sommes arrivés, Laurent et moi, par cette petite route de campagne, sur laquelle nous avons croisé beaucoup de gens du village.

Elle est arrivée tard dans la nuit, alors que les bars et les hôtels avaient fermé leurs portes et que les habitants étaient endormis.

Elles ont prévu de nombreuses visites et sont décidées à organiser une randonnée.

Les affaires qu'elle a ramenées ne lui ont pas vraiment plu.

**Les mêmes raisonnements peuvent être appliqués à tous les autres cas.**

### > Solution n°13 (exercice p. 23)

Les verbes pronominaux se comportent comme les verbes se conjuguant avec **avoir** : il faut donc s'intéresser au **complément d'objet direct** et trouver la position qu'il occupe. Vous allez voir ci-dessous que cela résout bien des problèmes et que l'on trouve l'accord cherché en appliquant cette méthode.

Cependant cela ne fonctionne pas dans tous les cas : il existe des verbes pronominaux qui semblent s'accorder comme le font les participes employés avec **être**.

Démêler tout cela, comprendre quels sont les pronominaux qui se comportent d'une façon et quels sont ceux qui se comportent de l'autre façon, tel est l'objectif de ce premier exercice de découverte.

Il s'agira aussi de comprendre **comment on identifie un verbe pronominal**, la question étant elle aussi un peu plus difficile que ce que l'on en retient parfois.

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et n'oubliez pas non plus de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème, ainsi qu'une synthèse récapitulant ce qui peut vous aider à choisir ou non d'accorder.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

## L'objet toujours

**Dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé : n'hésitez pas à faire plusieurs essais ; peu de gens y arrivent sans erreur du premier coup.**

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Je me suis acheté une jupe noire.

As-tu vu la jupe noire que je me suis achetée ?

Elles se sont vues hier soir.

Ces privilèges que tu t'es arrogés sont excessifs.

Elle s'est cassé le bras.

Ils se sont arrogé des privilèges excessifs.

Ils se sont abstenus.

Mathilde et Isabelle se sont téléphoné.

On rappelle d'abord que les verbes pronominaux sont des verbes qui sont employés avec un pronom réfléchi :

**se** à la 3ème personne du singulier ou du pluriel

**Un pronom de même personne que le sujet** pour les autres personnes : *je me / nous nous / tu te / vous vous*

**Attention : bien que les verbes pronominaux se conjuguent nécessairement avec l'auxiliaire être (il s'est promené et non pas \*il s'a promené), les règles d'accord ne sont pas les mêmes qu'avec les autres verbes conjugués avec être.**

On distingue les **verbes "essentiellement pronominaux"** qui sont des verbes que l'on ne trouve que sous la forme pronominale et les verbes qui peuvent être **employés ou non sous forme pronominale** :

<b>verbes "essentiellement pronominaux"</b>	<b>se souvenir / s'absenter / s'abstenir / se démener / s'arroger, etc.</b> → On vérifie qu'il n'y a pas de verbe <i>souvenir, absenter, abstenir, démener, arroger, ...</i>
<b>verbes qui peuvent être employés ou non sous</b>	<b>se succéder / se suivre / s'interroger / s'acheter, etc.</b>

**forme pronominale**

→ Les verbes *succéder, suivre, interroger, acheter* peuvent s'employer sans pronom réfléchi.

:

**Le participe passé des verbes pronominaux S'ACCORDE AVEC LE COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT SI et seulement si CELUI-CI PRÉCÈDE LE VERBE.**

Il faut donc **identifier le complément d'objet direct** en question, ce que l'on fait **en posant la question :**

**"Qu'est-ce qui est ppé ?" ou "Qui est-ce qui est ppé ?"**

En revanche, lorsque le complément d'objet direct suit le verbe, le participe passé ne s'accorde pas.

**Attention : En l'absence de complément d'objet direct avant le verbe, le participe passé :**

**- s'accorde avec le sujet** pour les **verbes essentiellement pronominaux ;**

**- ne s'accorde pas** pour ce qui concerne les autres verbes.

C'est ce que l'on va voir dans les corrigés ci-dessous :

Je me suis acheté une jupe noire.

As-tu vu la jupe noire que je me suis achetée ?

Elles se sont vues hier soir.

Ces privilèges que tu t'es arrogés sont excessifs.

Elle s'est cassé le bras.

Ils se sont arrogés des privilèges excessifs.

Ils se sont abstenus.

Mathilde et Isabelle se sont téléphoné.

**Voilà : vous avez maintenant les règles qui concernent les accords des participes passés des verbes pronominaux. Reste à vérifier que vous avez compris et que vous avez retenu.**

**Pour cela, à vous de jouer : répondez aux questions qui suivent et formulez vous-mêmes les explications qui viennent d'être vues.**

**> Solution n°14** (exercice p. 24)

On reconnaît les verbes pronominaux :

- à la présence du pronom réfléchi **se** à la 3ème personne mais aussi dans les formes non conjuguées du verbe que sont l'infinitif et le participe présent (*se sauver, se sauvant*)
- aux autres personnes à la présence d'un pronom personnel complément de même personne que le pronom personnel sujet : **je me** sauve, **tu te** sauves, **nous nous** sauvons, **vous vous** sauvez.

> **Solution n°15** (exercice p. 25)

Un verbe essentiellement pronominal est un verbe qui n'existe pas sous une forme autre que pronominale.

> **Solution n°16** (exercice p. 25)

On trouve le complément d'objet direct d'un verbe pronominal se V en posant l'une ou l'autre des deux questions :

- "Qu'est-ce qui **est** V ?" ou "Qui est-ce qui **est** V ?" selon que ce complément réfère à un inanimé ou à un humain.

Lorsque le complément d'objet direct est le pronom réfléchi, il a même référent que le sujet, et c'est donc ce sujet qui donne la réponse à la question.

Dans ce cas, sujet et complément d'objet sont identiques. Cela explique que l'on puisse hésiter parfois pour savoir si le participe s'accorde avec le sujet ou avec le complément d'objet direct. Pourtant, si l'on examine attentivement la situation, on s'aperçoit que l'accord se fait bien en général avec le complément d'objet direct, notamment quand il est différent du sujet. Le seul cas où il se fait avec le sujet est celui des verbes essentiellement pronominaux n'ayant pas de complément d'objet ou dont les compléments d'objet ne précèdent pas le verbe.

> **Solution n°17** (exercice p. 25)

Les participes passés de verbes non essentiellement pronominaux ne s'accordent que s'ils ont un complément d'objet direct et si celui-ci les précède.

> **Solution n°18** (exercice p. 25)

Les participes passés de verbes pronominaux qui ont un complément d'objet qui les précède s'accordent avec ce complément d'objet.

Il arrive que ces compléments d'objet direct aient même référent que le sujet du verbe concerné. Cela explique que l'on puisse hésiter parfois pour savoir si le participe s'accorde avec le sujet ou avec le complément d'objet direct. Pourtant, si l'on examine attentivement la situation, on s'aperçoit que l'accord se fait bien en général avec le complément d'objet direct, notamment quand il est différent du sujet.

Le seul cas où l'accord se fait avec le sujet est celui de verbes essentiellement pronominaux sur lesquels on revient plus loin. Encore faut-il qu'ils n'aient pas de complément d'objet direct ou du moins que celui-ci ne les précède pas.

> **Solution n°19** (exercice p. 25)

S'il s'agit d'un verbe essentiellement pronominal, le participe passé s'accorde avec le sujet quand il n'y a pas de complément d'objet avec lequel il pourrait s'accorder.

> **Solution n°20** (exercice p. 26)

Ce n'est donc pas l'auxiliaire qui détermine les modalités d'accord des participes passés, c'est d'abord le fait qu'ils soient susceptibles d'avoir des compléments d'objet direct.

> **Solution n°21** (exercice p. 29)

**Il est temps maintenant de passer aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en choisissant d'accorder ou non le participe passé.**

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

Pierre et moi nous sommes longuement parlé au téléphone hier soir et tout s'est bien passé : nous ne nous sommes pas trop injuriés.

Mme Valérie Léotard, rapporteur, s'est demandé si certains éléments portés à la connaissance de la mission d'expertise et d'évaluation, mais non incorporés dans son rapport, pouvaient éclairer les réflexions du Sénat. (d'après Rapports Sénat)

Elle s'est interrogée sur les critiques émises par le rapport à l'encontre du contenu du communiqué de presse envoyé par la direction générale de la santé (DGS) le 8 août, sur les moyens d'améliorer la diffusion dans les médias de tels communiqués et sur l'efficacité de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) pendant la crise. (d'après Rapports Sénat)

Les trois visites se sont suivies sans encombre.

A partir de ce moment-là les difficultés se sont succédé.

Cela signifie qu'elles se sont appropriées ces gestes simples et qu'elles n'ont plus à nous en remercier. (d'après Rapports Sénat)

Ils se sont souvenus qu'il les attendait.

Ils se sont arrogé des droits exorbitants.

Ces privilèges que tu t'es arrogés sont excessifs.

**Comme toujours il vous suffit de cliquer sur les mots qui vous ont fait difficulté pour avoir une explication complète.**

Pierre et moi nous sommes longuement parlé au téléphone hier soir et tout s'est bien passé : nous ne nous sommes pas trop injuriés.

Mme Valérie Léotard, rapporteur, s'est demandé si certains éléments portés à la connaissance de la mission d'expertise et d'évaluation, mais non incorporés dans son rapport, pouvaient éclairer les réflexions du Sénat. (d'après Rapports Sénat)

Elle s'est interrogée sur les critiques émises par le rapport à l'encontre du contenu du communiqué de presse envoyé par la direction générale de la santé (DGS) le 8 août, sur les moyens d'améliorer la diffusion dans les médias de tels communiqués et sur l'efficacité de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) pendant la crise. (d'après Rapports Sénat)

Les trois visites se sont suivies sans encombre.

A partir de ce moment-là les difficultés se sont succédé.

Cela signifie qu'elles se sont appropriées ces gestes simples et qu'elles n'ont plus à nous en remercier. (d'après Rapports Sénat)

Ils se sont souvenus qu'il les attendait.

Ils se sont arrogé des droits exorbitants.

Ces privilèges que tu t'es arrogés sont excessifs.

## > Solution n°22 (exercice p. 30)

*Ci-dessous nous vous proposons un exercice où toutes les configurations ont été mélangées : des participes sans auxiliaires, avec auxiliaire être, avec auxiliaire avoir, avec formes pronominales, essentiellement ou pas.*

**L'idée est d'essayer de trouver une méthode unique permettant de décider de l'accord dans chaque cas.**

**On suppose que le participe s'accorde comme un adjectif, avec ce dont il décrit l'état** : essayez de suivre cette piste, vous verrez si vous retrouvez les bons accords en vous demandant simplement quel est le terme dont ce participe décrit l'état.

**N'oubliez pas de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses. Et là encore, à la suite, vous trouverez des explications générales sur la façon de procéder, ainsi que des explications ciblées pour chaque mot si vous cliquez dessus dans la reprise qui suit.**

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, aller directement lire la fiche synthétique qui reprend tous les résultats, sans passer de temps sur la correction des exercices, où tout est redit plusieurs fois.

## Des participes pour décrire des états

Dans les phrases ci-dessous, il vous est demandé de remplir les trous. Demandez-vous pour cela quel est le terme dont on décrit l'état.

Attention à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, attention à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

Dès le 10 août, la ministre de la santé et la ministre de l'écologie et du développement durable ont informé le public, par le biais des médias, des problèmes que posait la canicule sur la production d'énergie.

C'est une façon très puissante de faire en sorte que les industries, française et européenne, puissent reprendre, dans le domaine de la mobilité, une avance qu'elles avaient il y a 50 ans et qu'elles ont perdue au profit de TOYOTA avec sa PRIUS.

Certes, la forêt française a été gravement touchée par les événements de l'été, notamment avec les incendies de forêt qui se sont multipliés jusqu'aux abords des villes du sud-est (...) mais la pérennité de la forêt ne semble pas menacée, notamment du fait de son étendue et de sa vitalité.

La jurisprudence ne retient la responsabilité de l'Etat qu'en cas de faute lourde, si les autorités (...) se sont abstenues d'agir alors qu'il était possible d'éviter la situation génératrice des dégâts (...)

Les sites étaient hébergés sur des serveurs de l'université de Bucarest en Roumanie que se sont appropriés des personnes mal intentionnées.

**Que l'on ait affaire à un participe sans auxiliaire, à un verbe non pronominal conjugué avec l'auxiliaire être, à un verbe essentiellement pronominal, à un verbe conjugué avec l'auxiliaire avoir ou à un verbe pronominal en général**, l'idée est en définitive toujours la même : le participe s'accorde, tel un adjectif, avec ce qu'il qualifie, ou plus précisément avec **ce dont il prétend décrire l'état**.

De fait, la question clé pour trouver le **terme qualifié** par un participe de forme **V-é** employé sans auxiliaire sera :

- "Qu'est-ce qui est V-é ?" ou "Qui est-ce qui est V-é ?"

Or, c'est la même question que celle qui permet de trouver le **sujet** des verbes non pronominaux conjugués avec l'auxiliaire être :

- "Qu'est-ce qui est V-é ?" ou "Qui est-ce qui est V-é ?"

La présence de cet auxiliaire être fait que les critères pour identifier sujet et terme qualifié, tels que vus dans le module **Accords à distance**, en viennent à coïncider.

Et par ailleurs, c'est aussi la même question que celle qui permet de trouver le complément d'objet direct des verbes qui en ont (verbes pronominaux et verbes conjugués avec l'auxiliaire **avoir**) - avec un auxiliaire **être** et un participe passé utilisés pour passiver le verbe **V** de départ :

- "Qu'est-ce qui est V-é ? ou "Qui est-ce qui est V-é ?"

Une convergence importante, qui souligne le lien entre sujet et objet, mais aussi en participe et adjectif, et qui ... donne une piste décisive pour comprendre ce qui se joue dans cette grande affaire de l'accord du participe passé.

**Dans l'immédiat, elle donne aussi une méthode très simple pour résoudre tous les cas - ou presque - d'accord du participe passé.**

Tous les cas ou presque, parce que restent les verbes essentiellement pronominaux, pour lesquels on ne peut pas employer la forme **V-é** sans pronom réfléchi. Pour ceux-là on ne peut que chercher directement ce dont le verbe décrit l'état : il faut alors reformuler le verbe de manière à pouvoir se poser la question d'une façon qui soit adaptée et qui ait du sens.

La méthode est plus aléatoire et moins mécanique, mais on va voir qu'elle est opérante : on trouve ainsi effectivement le complément d'objet quand il y en a un, parce que c'est bien lui qui désigne le terme dont le verbe décrit l'état ; et on trouve le sujet sinon, parce que c'est de fait lui qui en l'absence de complément d'objet désigne ce terme dont on décrit l'état.

Plutôt que distinguer 5 ou 6 cas, selon la nature de l'auxiliaire, selon la position du complément, selon la nature du verbe, il est donc préférable de s'en tenir à une et une seule question :

- "Qu'est-ce qui est V-é ?" ou "Qui est-ce qui est V-é ?"

ou sa reformulation (aussi fidèle que possible) dans le cas des essentiellement pronominaux.

L'accord du participe se fera avec le terme qui répond à cette question, **à deux exceptions près** : lorsque ce terme est un **complément d'objet direct et qu'il suit** le verbe ; ou lorsque l'on a affaire à un participe sans auxiliaire comme *vu*, *ci-joint* ou *excepté* et que **son complément le suit** (voir le début du module : *ci-joint trois lettres*)

On peut s'étonner de cette contrainte positionnelle, qui ne vaut pas en revanche pour le sujet des verbes conjugués avec l'auxiliaire **être** :

- *Chez lui sont passées plusieurs personnes* : bien que le sujet (*plusieurs personnes*) suive le verbe, l'accord se fait.

L'idée est que **lorsque ces compléments sont postposés**, on se retrouve dans une structure **verbale** et non plus adjectivale parce qu'on n'en est pas à décrire l'état de ce que désigne ces compléments. Pour que l'on décrive leur état, il faut qu'ils soient antéposés, et qu'ainsi le participe fasse bien figure de **ce qu'on en dit**.

**Il y aurait donc aussi une raison à cette affaire de position** : selon que le complément est ou n'est pas postposé, le participe s'interprète différemment ; avec un complément postposé, il est **verbal**, réfère à un processus et le complément fait figure d'objet visé par ce processus ; avec un complément antéposé, il est plus **adjectival**, réfère à un état, et le complément est ce dont il s'agit de décrire l'état.

**La clé de l'histoire serait bien par conséquent que le participe passé, tout comme le participe présent, oscille entre un fonctionnement de type adjectival (avec accord) et un fonctionnement verbal (sans accord en genre ou en nombre).**

On en vient par conséquent à l'idée qu'il y a bien une seule question à poser pour déterminer ce avec quoi le participe s'accorde, mais qu'il y a deux solutions pour la réponse : si la question porte sur un état, l'accord se fait ; si la question porte sur l'objet d'un processus en cours, il n'y a aucune raison de faire l'accord, le participe n'ayant pas alors un statut adjectival.

C'est cette différence que marque la différence de position : les compléments postposés sont l'objet du processus, mais n'ont pas leur état décrit par le verbe en jeu.

**Une seule question mais deux solutions, et donc une réserve pour les compléments d'objet postposés : telle est la méthode que l'on a suivie pour déterminer l'accord des participes de l'exercice : vous trouvez ci-dessous l'application de cette méthode pour chacun des participes concernés.**

- Dès le 10 août, la ministre de la santé et la ministre de l'écologie et du développement durable ont informé le public, par le biais des médias, des problèmes que posait la canicule sur la production d'énergie.
- C'est une façon très puissante de faire en sorte que les industries, française et européenne, puissent reprendre, dans le domaine de la mobilité, une avance qu'elles avaient il y a 50 ans et qu'elles ont perdue au profit de TOYOTA avec sa PRIUS.
- Certes, la forêt française a été gravement touchée par les événements de l'été, notamment avec les incendies de forêt qui se sont multipliés jusqu'aux abords des villes du sud-est (...) mais la pérennité de la forêt ne semble pas menacée, notamment du fait de son étendue et de sa vitalité.
- La jurisprudence ne retient la responsabilité de l'Etat qu'en cas de faute lourde, si les autorités (...) se sont abstenues d'agir alors qu'il était possible d'éviter la situation génératrice des dégâts (...)
- Les sites étaient hébergés sur des serveurs de l'université de Bucarest en Roumanie que se sont appropriés des personnes mal intentionnées.

C'est dire que pour le participe passé, comme pour le participe présent traité dans le module précédent, la question essentielle pour décider de l'accord est de savoir si le participe passé en question a le fonctionnement d'un adjectif (s'accordant avec ce sur quoi il porte, sujet ou objet), ou s'il a le fonctionnement d'un verbe (ne s'accordant pas).

Telle est la vraie raison de ces règles d'accord du participe passé qui paraissent difficiles parce qu'on s'est focalisé sur les auxiliaires et non sur les valeurs : **le participe passé s'accorde quand et seulement il peut être tenu pour un adjectif.**

La tradition scolaire a décidé que cette opposition entre fonctionnement verbal et fonctionnement adjectival devait correspondre strictement à l'opposition de position pour les compléments d'objet direct : lorsque le complément est postposé, le participe a un fonctionnement verbal ; lorsqu'il est antéposé le participe a un fonctionnement adjectival. Dans les faits, on ne voit pas comment l'opposition pourrait être si tranchée : si pour le participe présent l'opposition était nette, avec des structures syntaxiques nettement différentes, pour les participes passés on a une situation plus floue avec des participes souvent un peu à cheval entre les deux catégories du verbe et de l'adjectif, ni véritablement verbes, ni véritablement adjectifs ; et surtout, l'opposition ne correspond que partiellement à une différence de position.

Le fait est qu'avec les participes pour lesquels l'accord est perceptible dans la mesure où ils terminent par un consonne latente susceptible de se réaliser devant le **e** du féminin (*dit, fait, écrit, pris, etc.*), on observe à l'oral plus de variation que ce que l'on pourrait attendre si les règles enseignées à l'école étaient appliquées strictement. Ces variations sont liées au fait que l'on ne connaît pas bien les règles scolaires. Mais elles sont liées aussi au fait que la situation est plus ambiguë que ne le voudrait la tradition scolaire.

Plutôt que 6 règles arbitraires à appliquer sans comprendre, il faut mieux une orthographe qui ait du sens, quitte à ce que parfois elle soit indécidable, quand le sens se trouve être indécidable. Au moins permet-elle d'écrire en réfléchissant non pas aux règles mais à ce que l'on veut effectivement signifier : ce qui constitue le véritable enjeu de l'orthographe telle que nous la concevons - écrire en pensant à ce que l'on veut dire.

**Nous vous proposons donc cette méthode unique. Dans la plupart des cas, elle vous donnera les mêmes résultats que les 6 ou 7 règles de l'école. Dans les autres cas, elle ne saura pas trancher .. parce qu'il n'y a pas lieu de trancher.** Vous pourrez alors en revenir à la seule question de la position, pour être certains de répondre comme la grammaire scolaire le voudrait.

**Voilà : vous connaissez maintenant ce qui constitue la véritable règle d'accord des participes passés, qui vaut pour tous les participes passés, quelle que soit la configuration. Reste à vérifier que vous avez bien compris la méthode à suivre.**

**Pour cela, à vous de jouer : répondez aux questions qui suivent et formulez vous-mêmes les explications qui viennent d'être vues.**

> **Solution n°23** (exercice p. 31)

Sauf pour les verbes essentiellement pronominaux que l'on ne peut pas utiliser sans pronom réfléchi, la question permettant de trouver le terme avec lequel le participe passé pourra éventuellement s'accorder est toujours la même :

- c'est "Qu'est-ce qui est V-é ?" ou "Qui est-ce qui est V-é ?" selon que le terme cherché est un inanimé ou est un humain.

> **Solution n°24** (exercice p. 32)

Lorsque le complément d'objet suit le participe, celui-ci tend à avoir un fonctionnement moins adjectival que verbal et à référer à un processus dont le complément est l'objet visé. Référant à un processus, le participe n'a pas de raison de s'accorder comme un adjectif en genre et en nombre.

> **Solution n°25** (exercice p. 32)

Les verbes essentiellement pronominaux ont généralement pour fonction de décrire un processus qui détermine par la même occasion un état du sujet : cela justifie que l'accord se fasse avec le sujet.

Cependant dans les rares cas où ces verbes possèdent un complément d'objet direct, celui-ci suit la loi habituelle des compléments d'objet direct : par définition ces compléments désignent ce dont l'état doit être déterminé par le processus auquel réfère le verbe (*ce qui est V-é*).

Cela justifie que l'accord se fasse avec ce complément, du moins lorsqu'il précède le participe et que celui-ci a bien pour fonction de décrire son état.

> **Solution n°26** (exercice p. 35)

***Il est temps maintenant de revenir aux applications : dans les phrases qui suivent, il vous est demandé de remplir les trous, en utilisant la méthode que nous venons de voir, qui ne distingue pas entre auxiliaires, verbes pronominaux ou verbes essentiellement pronominaux.***

Attention, comme toujours, à ne pas ajouter d'espace avant ou après les lettres que vous ajoutez, et à ne pas mettre d'espace dans les trous que vous voulez laisser vides.

**N'oubliez pas non plus de cliquer à la fin sur Correction pour vérifier vos réponses.**

**Et n'oubliez pas aussi de regarder la reprise qui suit le corrigé : vous y trouverez une explication pour chaque mot qui vous aura posé problème.**

Les autres pays européens ont certes été simultanément touchés par la vague de chaleur, mais ils n'ont pas enregistré les mêmes records que notre pays.

Elle s'est demandé si les liens entre les directions du ministère de la santé et l'Institut de veille sanitaire étaient suffisants, si la création d'une structure opérationnelle placée auprès du Premier ministre n'était pas nécessaire et si la prévention et l'information sur les bonnes pratiques ne pouvaient pas être facilitées à travers l'action des « réseaux villes-hôpitaux » et des centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC).

Ils se sont aperçu qu'il s'agissait en fait de spammers porno dont les sites étaient hébergés sur des serveurs de l'université de Bucarest en Roumanie qui ont tenté d'utiliser le bon classement des blogs sur google pour gagner en notoriété.

La jurisprudence ne retient la responsabilité de l'Etat qu'en cas de faute lourde, si les autorités ont été averties à temps du danger et se sont abstenues d'agir alors qu'il était possible d'éviter la situation génératrice des dégâts, et exclut les dommages résultant d'opérations de type commando, ainsi que les actes de vandalisme réalisés par des personnes qui profitent d'un contexte revendicatif pour commettre des exactions.

Toutes ces personnes se sont mobilisées et ont lutté pour limiter au maximum le nombre de morts.

Il a rappelé que les contraintes de calendrier que s'était imposées l'UNEDIC pour faire aboutir la réforme avant la fin du premier semestre, avaient contribué à transformer ce problème de fond récurrent en une crise généralisée.

**Comme d'habitude, pour avoir des explications, il vous suffit de cliquer sur la forme qui vous fait difficulté :**

Les autres pays européens ont certes été simultanément touchés par la vague de chaleur, mais ils n'ont pas enregistré les mêmes records que notre pays.

Elle s'est demandé si les liens entre les directions du ministère de la santé et l'Institut de veille sanitaire étaient suffisants, si la création d'une structure opérationnelle placée auprès du Premier ministre n'était pas nécessaire et si la prévention et l'information sur les bonnes pratiques ne pouvaient pas être facilitées à travers l'action des « réseaux villes-hôpitaux » et des centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC).

Ils se sont aperçu/aperçus qu'il s'agissait en fait de spammers porno dont les sites étaient hébergés sur des serveurs de l'université de Bucarest en Roumanie qui ont tenté d'utiliser le bon classement des blogs sur google pour gagner en notoriété.

La jurisprudence ne retient la responsabilité de l'Etat qu'en cas de faute lourde, si les autorités ont été averties à temps du danger et se sont abstenues d'agir alors qu'il était possible d'éviter la situation génératrice des dégâts, et exclut les dommages résultant d'opérations de type commando, ainsi que les actes de vandalisme réalisés par des personnes qui profitent d'un contexte revendicatif pour commettre des exactions.

Toutes ces personnes se sont mobilisées et ont lutté pour limiter au maximum le nombre de morts.

Il a rappelé que les contraintes de calendrier que s'était imposées l'UNEDIC pour faire aboutir la réforme avant la fin du premier semestre, avaient contribué à transformer ce problème de fond récurrent en une crise généralisée.